

Optimisme au Canada anglais, expectative au Québec

Robert Bourassa doit commenter cet après-midi le projet d'entente constitutionnelle

Gilles Lesage

de notre bureau de Québec

ALORS que l'optimisme semble de rigueur au Canada, l'expectative domine au Québec, au lendemain de l'entente constitutionnelle conclue mardi soir entre les neuf autres provinces et Ottawa.

Ainsi qu'il l'avait fait en septembre dernier pour les propositions du gouvernement fédéral, le premier ministre Robert Bourassa ne formule que cet après-midi, 24 heures après tout le monde, ses premiers commentaires à propos de l'entente de principe. Celle-ci est fortement décriée par le Parti québécois et les groupes nationalistes, mais largement acceptée par les milieux d'affaires. Le chef du gouvernement avait, cette fois, une bonne raison pour réserver ses réactions. Le ministre responsable du dossier constitutionnel, Gil Rémillard, n'était de retour qu'hier soir de son voyage de cinq jours en Alberta. Les deux hommes, se contentant d'une séance de photos pour la presse, ont conféré hier soir entre eux et avec leurs conseillers.

Quelques ministres ont fait part hier d'un optimisme modéré; certains se demandent tout haut si le moment n'est pas venu de retourner négocier à 11 — à 17 plutôt, avec les deux Territoires et les quatre groupes autochtones; d'autres gardent

bouche cousue, tel Claude Ryan, en raison de la situation extrêmement délicate; à peu près tous attendent avec hâte les propos de M. Bourassa; le député de Laval-des-Rapides, Guy Bélanger, président de la commission parlementaire sur la souveraineté, a été l'un des rares à

On trouvera en page éditoriale la position la plus claire que puisse prendre LE DEVOIR sur l'accord constitutionnel conclu mardi par le Canada anglais. Au cours des trois prochains jours, la directrice du DEVOIR analysera la démarche et le fond de ces propositions, ainsi que l'écart qui les sépare des conditions essentielles à la participation du Québec à la fédération.

dénoncer l'entente comme insuffisante.

À la lumière de son attitude habituelle et des réactions préliminaires de ses ministres, sans compter celles de la presse, l'on peut penser que, comme en septembre, M. Bourassa verra dans l'entente une bonne base de discussions. Oui, mais, peut-être,



Le premier ministre Robert Bourassa, installé sur le toit d'un édifice gouvernemental, examinait hier le contenu de l'entente constitutionnelle en compagnie de John Parisella, son chef de cabinet.

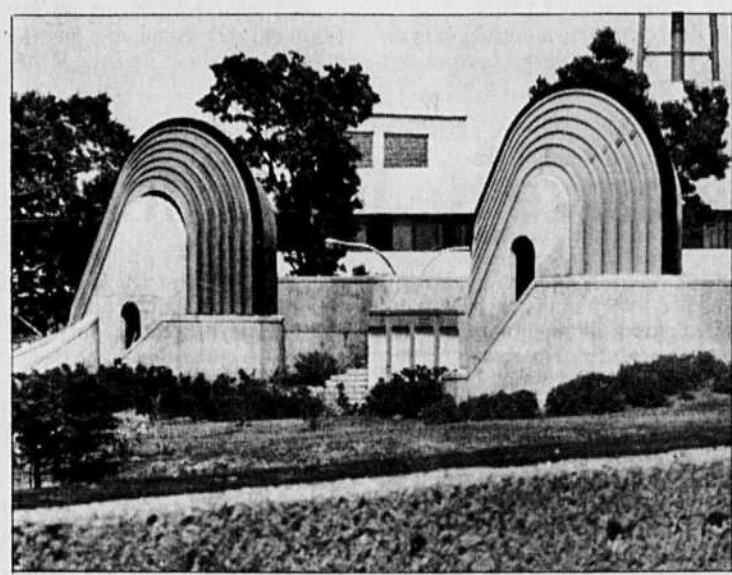
dira probablement celui qui maîtrise comme pas un l'art de gagner du temps. Retournera-t-il à la table de discussion, ainsi qu'on l'en presse de toutes parts, notamment Bob Rae? C'est la grande question. Réponse, probable, cet après-midi.

En attendant, voici un aperçu des commentaires recueillis hier un peu partout, pendant que tous les yeux sont tournés vers Québec.

Comme d'autres collègues, le ministre de la Santé et des Services sociaux se dit encouragé par les dernières propositions du Canada anglais. Pour Marc-Yvan Côté, il faut toutefois vérifier si l'entente correspond au moins à celle du lac Meech, dans lequel cas, le Québec pourrait retourner à la table. Comme les autres ministres, il fait confiance à M. Bourassa, même si la raideur du premier ministre Clyde Wells hante tous les esprits. Peut-être naïve, avoue-t-elle, Lise Bacon fait part de sa confiance, cependant que M. Ryan s'en tient à un vif: pas de commentaires. Par contre, le député Bélanger n'a pas le goût de chanter le *O Canada* et demeure très sceptique. «Je ne suis pas impressionné par l'idée du fédéral d'augmenter la représentation québécoise au Parlement canadien (trois députés de plus), dit-il. Nous avons déjà une centaine de représentants (sénateurs et députés) à Ottawa, et ils ne semblent pas capables

Voir page 4: Optimisme

SOCIÉTÉ



L'architecture conviviale

Les usines de filtration, les stations de pompage, les passerelles et les marinas ne sont habituellement pas considérées comme des oeuvres d'art. Mais ce n'est pas ce que pense Mario Petrone, un architecte qui pratique aussi la sculpture et la peinture. Et qui a construit des structures de béton coloré fort impressionnantes le long de la 132. Allez-y voir! À Longueuil...

Page 11

Levée de boucliers des forces souverainistes

Guy Taillefer

REÇU comme une dénégation inouïe des revendications traditionnelles du Québec, le nouveau projet de Constitution, dont vient de péniblement accoucher le Canada anglais, est décrié sur tous les tons par les forces nationalistes québécoises, qui ont pressé hier le premier ministre Robert Bourassa d'en rejeter les dispositions sur-le-champ.

L'opposition est unanime — ou presque — à ce que d'aucuns perçoivent comme un nouvel épisode de la «dynamique du chantage» dans lequel le reste du Canada a historiquement cherché à entraîner le Québec. Dans les milieux souverainistes, syndicaux et intellectuels, c'est partout la même réaction de totale incrédulité. Comment, se demandent-ils, le reste du Canada peut-il penser que le Québec se ralliera à une proposition qui lui concède un droit de veto bidon, qui dilue un peu plus encore la clause de société distincte et qui lui demande d'entériner un projet de Sénat triple E qui ravale sa représentation à celle des plus petites provinces? Il n'y avait guère

hier que le Conseil du patronat du Québec (CPQ) et le Regroupement économie et constitution pour estimer que le consensus de la onzième heure du Canada anglais constitue une occasion que le premier ministre aurait tort de laisser passer.

Ce n'est évidemment pas l'avis du Parti québécois. «Le Québec attendait des offres, le Canada anglais lui soumet des exigences», a déclaré son vice-président Bernard Landry, qui s'est retrouvé, par la force des choses, porte-parole du PQ et de son aile parlementaire, en l'absence de son chef Jacques Parizeau, parti en Europe, et de son critique en matière constitutionnelle, le député Jacques Brassard, parti à la pêche (voir ci-contre le billet de Gilles Lesage).

M. Landry s'attend donc que «même le fédéraliste qu'est M. Bourassa» n'osera pas penser «même une fraction de seconde» à négocier sur les nouvelles bases concoctées par le reste du pays. Agir autrement équivaudrait pour le premier ministre «à se déshonorer et à se ridiculiser». Dans la même veine, M. Landry ne voit pas où le premier ministre Brian Mulroney trouvera l'au-



Bernard Landry

dace de soumettre au Québec de telles propositions. Des propositions, selon M. Landry, «qui dénotent une incompréhension à faire peur des réalités québécoises et qui balaient du revers de la main le principe vieux de 125 ans des deux peuples fondateurs».

Au Bloc québécois, le chef Lucien Bouchard a refusé de réagir à chaud, préférant attendre le détail de l'entente — qui est complexe — avant de

Voir page 4: Levée

Le PQ a pris la clé des champs

Gilles Lesage

de notre bureau de Québec

PROPHÉTIQUE, le député péquiste Jacques Brassard, whip de l'opposition à l'Assemblée nationale, craignait ce qui est précisément en train de se produire: une entente constitutionnelle, en pleine canicule, durant les vacances.

De sa plus belle voix de stentor, le député de Lac-Saint-Jean apostrophait ainsi le premier ministre, le mercredi 17 juin: «Hier, sur les ondes de la radio, on annonçait ce qui suit: M. Bourassa pense que tout est déjà à peu près réglé, mis à part la question de la réforme du Sénat. On le faisait parler et il disait: là où ça cause des problèmes, actuellement, c'est essentiellement sur le Sénat. Sur les autres points, ça me paraît acquis. Fin de la citation.

«M. le président, quand on connaît les consensus de la ronde Canada, on imagine, avec angoisse, les reculs, les concessions, les redditions consenties par le Québec dans les pourparlers secrets en cours, présentement, qui ne peuvent nous conduire qu'à une entente à rabais, déshonorante, qui serait annoncée en pleine canicule, au moment où tout le monde est en vacances. C'est ça qui se prépare présentement.»

Interpellant aussi Robert Bourassa, qui patinait à qui mieux mieux, ce jour-là et jusqu'à la veille de la Saint-Jean, le chef de l'opposition nourrissait la même crainte qui est, comme l'on sait, le commencement de la sagesse. On se serait donc attendu à ce que Jacques Parizeau et le critique péquiste en matière constitutionnelle, M. Brassard, restent aux aguets et sur le qui-vive, ensemble ou à tour de rôle, en ces heures et jours cruciaux. Contre toute attente, toutefois, sitôt la session parlementaire ajournée, l'un et l'autre ont pris la clé des champs, le chef pour une destination inconnue, le porte-parole pour une partie de pêche aux confins du lac Saint-Jean.

Pourquoi cette hâte soudaine et irrépressible? Tout simplement parce que le premier ministre fédéral, de passage dans son comté de Charlevoix pour la Saint-Jean, annonça la convocation de la Chambre des communes pour le mercredi 15 juillet. Entre-temps, donc, deux semaines de répit pour se délester quelque peu du lourd fardeau parlementaire et, surtout, constitutionnel. Et de partir sans laisser d'adresse précise. Le chef du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard,

Voir page 4: PQ

Plus de fonds pour la formation des chômeurs

Paul Cauchon

DES MILLIERS de chômeurs ne pourront plus suivre de cours de formation d'ici la fin de l'année parce que le budget réservé au programme «étudiants indépendants», un programme de formation pour prestataires, a été complètement dépensé depuis la fin du mois de juin.

«On doit fermer le programme jusqu'en décembre, on ne peut plus suffire à la demande», explique Normand Cloutier, consultant en formation au bureau régional d'Emploi et Immigration Canada à Montréal. «Rien n'indique que d'autres sommes seront débloquées au Conseil du Trésor. Il reste encore un peu d'argent dans certaines régions du Québec mais dans les grands centres c'est fini.»

Le programme «étudiants indépendants» permet à des prestataires de suivre des cours de formation pendant lesquels ils reçoivent des prestations d'assurance-chômage.

Voir page 4: Fonds



PHOTO AP

Le G-7 vu de dos

La meute des photographes s'est massée hier devant les dix G-7 pour la traditionnelle photo de famille mais c'est un autre photographe, placé derrière le peloton, qui a eu la meilleure idée... Pour les résultats concrets de ce sommet voir nos informations en page 5.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL

Les espions du New Age sont démasqués

Serge Truffaut

LE SAXOPHONISTE Jan Garbarek et son compère contre-bassiste Miroslav Vitous sont des agents doubles qui ont infiltré l'univers du jazz hier sur la scène du Théâtre Maison-neuve pendant que Bill Bruford et

Voir page 4: Jazz



11e CONGRÈS MONDIAL SUR LA VIOLENCE ET LA COEXISTENCE HUMAINE
 Palais des Congrès de Montréal — 12 au 17 juillet 1992

- Déjà plus de 1000 participants de toutes disciplines
- plus de 50 pays représentés
- 800 communications, séances spéciales et ateliers.

Inscription sur place à compter de 12h00 dimanche 12 juillet et tous les jours de la semaine à compter de 8h00.

Coût d'inscription: Régulier: 160\$

Accompagnant: 70\$

Étudiant: 35\$

Renseignements: 343-6468

Association internationale d'échanges scientifiques sur la violence et la coexistence humaine

Avec entre autres confrenciers:
 Albert Jacquard (génétiicien, Paris), Francine Fournier (sous-directrice de l'UNESCO), Mitsuo Okamoto (politologue, Hiroshima), Andrée Ruffo (juge), Pierre Dansereau (écologiste), Louis-Edmond Pettiti (juge, l'homme), Pierre Karli (neurophysiologiste, Strasbourg), David Weisstub (Académie internationale du droit et de la santé mentale), Jacques Grand'Maison (sociologue et théologien), Santiago Genovés (instigateur de la Déclaration de Séville), Aloyse Raymond N'diaye (Sénégal), Shlomo Avineri (Jérusalem).

LES PROPOSITIONS DU CANADA ANGLAIS



PHOTO PC

Brian Mulroney : — Les propositions peuvent constituer la base d'une entente avec le Québec.

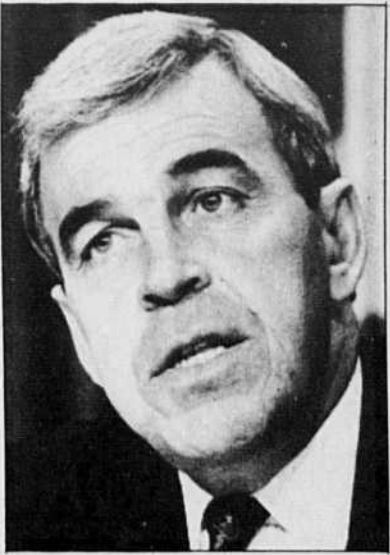


PHOTO PC

Benoit Bouchard : — Avec la formule proposée, le Québec perd un certain nombre de choses.



PHOTO PC

Bob Rae : — Des gains énormes justifient le retour du Québec à la table.



PHOTO PC

Preston Manning : — La réforme du Sénat est un pas important dans la bonne direction.



PHOTO PC

Clyde Wells : — Il y a certains éléments que j'appuie et d'autres que je ne peux pas approuver.



PHOTO PC

Sheila Copps : — Le temps est venu de présenter l'entente aux citoyens par le truchement d'un référendum.

Mulroney modère son enthousiasme

MUNICH (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a estimé, hier, que les propositions constitutionnelles du Canada anglais pouvaient constituer la base d'une entente avec le Québec.

« Je suis modérément enthousiaste », a-t-il déclaré à l'issue du sommet du G-7, à Munich, quelques heures avant de prendre l'avion en direction d'Ottawa.

Cette « prudence », a-t-il expliqué, provient du fait qu'il n'a pas pris connaissance de tous les détails de l'accord entre les neuf premiers ministres provinciaux et le ministre fédéral des Affaires constitutionnelles Joe Clark.

« Je crois qu'ils ont fait du bon travail, a-t-il dit. Je crois qu'ils ont travaillé dur et ils semblent avoir produit la base d'une entente. Attendons voir ce que les différents gouvernements en pensent. »

M. Mulroney a fait savoir qu'il a déjà eu une conversation téléphonique avec le premier ministre Bob

Rae, qui lui a répété son appui aux propositions, mais qu'il n'a pas encore parlé au premier ministre Robert Bourassa, qui a boycotté les négociations.

Le compromis, a souligné le premier ministre canadien, comprend plusieurs aspects, dont un renforcement du libre-échange à l'intérieur même du Canada. « Mais je n'ai pas lu l'article en question, de sorte que j'ignore jusqu'où il va, s'il est en harmonie avec la charte sociale et le reste. Il va falloir que je lise tout cela, mais, à première vue, c'est bon. »

Il reste également aux propositions, a-t-il fait remarquer, à subir l'épreuve de l'examen de la population canadienne. « Je suis prudent en ce qui concerne les miracles, a signalé M. Mulroney, même si ma circonscription se trouve située près de Ste-Anne-de-Beaupré. »

Le premier ministre a émis l'opinion que le Québec sera sûrement content de voir le Sénat réformé.

Québec a obtenu son « Meech », estime Rae

Suzanne Dansereau
de la Presse canadienne

TORONTO — Maintenant que le Québec a obtenu son « Meech », il doit retourner à la table constitutionnelle, estime le premier ministre de l'Ontario Bob Rae.

« Le gouvernement de l'Ontario a agi de bonne foi et il a fait tout en son possible pour que le Québec soit directement inclus dans la ronde canadienne et que les gains obtenus dans l'entente du lac Meech se retrouvent dans le nouveau document », a déclaré M. Rae, hier, dans un discours devant la législature ontarienne.

« À mon avis, après toutes les discussions, le Québec a maintenant la possibilité de retourner directement à la table de négociations — la table de réconciliation, la table de discussions, la table... du Canada — pour qu'enfin nous réglions toutes ces questions », a-t-il ajouté.

Selon lui, le Québec a fait « des gains énormes » dans cette réforme à laquelle il n'a pourtant pas pris part officiellement et c'est avec « la tête haute » qu'il pourra réintégrer la

famille constitutionnelle.

Quant aux neuf provinces du Canada anglais, elles ont fait preuve de « réelle générosité » et de « réelle volonté de travailler ensemble », estime M. Rae.

Puisque le premier ministre québécois Robert Bourassa a répété à maintes reprises qu'il ne retournerait pas à la table sans avoir en main les mêmes éléments que l'entente du lac Meech, il n'a maintenant plus d'excuse et doit se préparer pour une éventuelle conférence des premiers ministres, croit M. Rae.

« C'est dans l'intérêt de nous tous — Québécois, Ontariens, Canadiens — de compléter ce travail, pour que les choses soient réglées et pour que les Canadiens puissent enfin retourner au boulot et ramener le pays vers la prospérité. »

M. Rae a par ailleurs indiqué que l'entente conclue mardi n'était qu'une base de négociation et que, contrairement à ce que prétend le premier ministre terre-neuvien Clyde Wells, les discussions ne sont pas terminées.

« Il y a tout un chemin à parcourir avant d'en arriver à la ratification.

Je veux souligner qu'il ne s'agit pas d'une entente finale. Le processus n'est pas terminé », a-t-il déclaré hier.

Bien qu'il ait toujours été un farouche adversaire du Sénat triple E (élu, égal et efficace), le premier ministre de l'Ontario approuve et promet de vendre l'entente constitutionnelle de mardi, car il y a effectué plusieurs gains.

En échange du Sénat triple E, l'Ontario, qui était sous-représenté à la Chambre des Communes, a obtenu dix sièges de plus dans cette institution (le principe de la représentation selon la population a enfin été reconnu, a-t-il dit hier à la législature).

Bob Rae a également obtenu une réforme majeure pour les autochtones, « le processus de réconciliation le plus réussi avec les Premières nations », selon sa propre expression. Ce gain politique est excellent aux yeux du jeune premier ministre qui se veut le champion blanc de la cause autochtone.

De plus, l'Ontario a obtenu gain de cause en matière de protection des programmes sociaux.

Finalement, la conclusion d'une entente entre les neuf premiers ministres provinciaux constitue un gain politique majeur pour Bob Rae puisque c'est lui qui a insisté d'abord pour une ronde canadienne, et ensuite, pour des négociations multilatérales incluant les autochtones.

De l'avis du chef conservateur ontarien Mike Harris, le gouvernement Rae, s'il voulait une entente — et c'était le cas — n'avait pas le choix que d'accepter un Sénat égal, car sans le Québec, il était isolé face à la forte demande des petites provinces.

L'opposition en Ontario a salué hier la conclusion d'une entente, mais les deux partis ont réclamé une consultation publique auprès des Ontariens avant de ratifier tout accord. Les conservateurs ont été plus explicites, réclamant un référendum.

Le leader de l'opposition libérale, Mme Lynn MacLeod, a pour sa part demandé plus de temps pour étudier les implications d'un Sénat triple E sur l'Ontario.

« À l'heure actuelle, on ne peut pas vraiment dire ce qu'on a gagné et ce qu'on a perdu », estime Mme MacLeod.

Encore beaucoup de chemin à parcourir

OTTAWA (PC) — Plusieurs étapes devront encore être franchies dans les jours, les semaines et les mois à venir avant que l'entente constitutionnelle globale à laquelle sont parvenus mardi le gouvernement et neuf provinces ne devienne loi. Voici la séquence probable des événements :

■ Le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, tentera — peut-être bien dès mercredi prochain — de faire approuver l'entente par le cabinet fédéral.

■ Les premiers ministres se réuniront vraisemblablement à la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine pour parache-

ver l'entente. Le premier ministre québécois Robert Bourassa assistera peut-être à la rencontre des premiers ministres, ce qu'il refuse de faire depuis l'échec de l'accord du lac Meech.

■ Les législatures des provinces devront ratifier l'entente.

■ Québec tiendra un référendum sur son avenir le 26 octobre.

■ L'Alberta et la Colombie-Britannique tiendront un référendum sur les propositions constitutionnelles avant la fin de l'année. La Saskatchewan, Terre-Neuve et le Manitoba pourraient elles aussi consulter leurs électeurs.

Les conservateurs jouent la carte de la prudence

Maurice Girard

de la Presse canadienne

OTTAWA — Au lendemain de son annonce, l'accord de principe sur la constitution conclu entre le gouvernement fédéral et les neuf provinces anglophones semblait précaire et fragile quoique des points d'optimisme pouvaient laisser croire que le projet de réforme résistera aux assauts du temps et de ses détracteurs.

Pour l'heure, il n'est plus certain que le Parlement sera convoqué en séance spéciale la semaine prochaine. Le premier ministre Brian Mulroney rentre aujourd'hui de Munich et il pourrait convoquer une conférence des premiers ministres pour la semaine prochaine à laquelle le gouvernement du Québec pourrait assister, espère-t-on dans les cercles fédéraux.

« C'est possible qu'il y aura une

réunion, peut-être lundi prochain, des premiers ministres », a indiqué le ministre des Affaires constitutionnelles, M. Joe Clark, qui trouvait toutefois « prématuré » de s'avancer plus loin. Elle pourrait se tenir à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, où ont été mis en place les fondements de ce que nous connaissons aujourd'hui comme la fédération canadienne. Mais, dans la capitale fédérale, le mot d'ordre restait la prudence hier.

À leur arrivée au caucus sur l'unité, les ministres conservateurs québécois se gardaient d'être triomphalistes, ils se montraient plutôt réservés. On attendait la réponse du Québec, mais on restait également perplexé devant les commentaires du premier ministre de Terre-Neuve.

L'encre n'était pas encore séchée que le premier ministre de Terre-Neuve, M. Clyde Wells, rappelait qu'en fait son seul consentement, il l'a donné pour la réforme du Sénat. Il

ne faut pas s'attendre à ce qu'il donne son aval à quoi que ce soit qui reviendrait à accorder à une province un statut particulier.

« Il n'est pas vraisemblable que je puisse accepter toutes les facettes de l'entente. Il y a certains éléments que j'appuie et que je recommanderai à la législature provinciale, mais il y en a d'autres que je ne peux pas approuver », a dit M. Wells dans une interview télévisée. Il rappelle que les articles qu'il conteste ne requièrent toutefois pas l'unanimité des provinces.

Le lieutenant québécois du premier ministre Mulroney se disait « très inquiet » par la réforme du Sénat. M. Benoit Bouchard n'était plus sûr « que tout ça, c'est terminé. Il y a deux ans, on a eu des signatures et, même là, on sait ce qui est arrivé. Ce n'est certainement pas avec une entente de principe que nous allons nous exciter ce matin. Absolument pas. »

Certes, convient-il, la réforme du Sénat pourrait causer problème. « Le Québec perd, avec la formule proposée, un certain nombre de choses. Est-ce que le reste compense — le droit de veto, les pouvoirs — M. Bourassa devra évaluer ça. Il peut avoir une position mais les ministres (fédéraux) peuvent déterminer un certain nombre de choses », a-t-il ajouté.

Son collègue du Conseil du Trésor, M. Gilles Loiselle, voulait lui aussi réserver ses commentaires pour plus tard. Toutefois, observait-il, « le Québec avait 24 sièges et on ne peut pas dire que le Sénat a joué un rôle important dans le passé. Alors, ce n'est pas une question de chiffres mais de s'assurer qu'il a de vrais pouvoirs. »

Pour le ministre de l'Agriculture, M. Pierre Blais, « il y a des propositions intéressantes; il y a beaucoup d'éléments nouveaux; j'ai bien hâte de voir comment le gouvernement du Québec va réagir. »

Le PLC et le Reform Party réclament un référendum

Maurice Girard

de la Presse canadienne

OTTAWA — Le Parti libéral et le Reform Party ont accueilli favorablement hier l'annonce d'une entente de principe sur la constitution et ils ont réclamé d'une seule voix la tenue d'un référendum pancanadien pour que tous les citoyens, à l'exemple des Québécois, aient l'occasion de se prononcer sur le projet de réforme.

Dans les cercles politiques du Canada anglais, on semble croire que l'accord de principe est à prendre ou à laisser pour le Québec. Pas question de reprendre les négociations. « Ils n'avaient qu'à être là pour défendre leur position », a dit en fin de journée hier le premier ministre Clyde Wells, de Terre-Neuve, qui re-

prenait un commentaire formulé la veille par son homologue du Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna. Le ministre fédéral Joe Clark laissait entendre lui aussi qu'il n'était pas question que la conférence des premiers ministres, vraisemblablement la semaine prochaine, vire au marathon constitutionnel.

À l'exemple du Canada anglais, où les réactions semblaient plutôt positives hier, les francophones hors Québec ont applaudi aux résultats des pourparlers. « On a maintenu ce qu'on avait réussi à obtenir », a dit dans un bref entretien téléphonique M. Marc Godbout, permanent de la Fédération des peuples francophones et acadiens du Canada qui assistait aux délibérations à huis clos en tant qu'observateur à la délégation du Nouveau-Brunswick.

L'inscription dans la Constitution plutôt que dans la Charte des droits et libertés de la clause de société distincte fait d'ailleurs l'affaire du million de francophones hors Québec. « Chaque fois qu'on touche à la société distincte, il y a des conséquences pour nous parce que notre réalité y est toujours greffée », a-t-il précisé.

Le leader adjoint du Parti libéral du Canada, Mme Sheila Copps, se réjouissait qu'un accord soit finalement conclu. Elle rappelle que la formule de Sénat du type triple E avait fait l'objet d'un appui minoritaire de son parti dans le rapport Beaudoin-Dobbie.

« Nous croyons fermement que tout changement à la constitution devrait être présenté aux citoyens par

le truchement d'un référendum national et c'est la position que nous maintenons », a dit Mme Copps, qui avoue avoir laissé échapper un profond soupir de soulagement en apprenant l'heureux résultat des négociations.

« Avec un taux de chômage de plus de 11 %, le désastre dans les pêcheries, il est plus que temps de s'occuper d'économie », conclut-elle.

Même le Reform Party de M. Preston Manning se disait encouragé par les résultats. « La réforme du Sénat semble représenter un pas important dans la bonne direction. Même si le Sénat n'est pas parfaitement du style triple E (élu, égal et efficace), les premiers ministres ont quand même fait des progrès significatifs pour réformer cette institution. Nous sommes convaincus que la majorité des Canadiens sont d'accord », a dit de Calgary M. Stephen Harper, conseiller politique au Reform Party.

Comme les libéraux, le Reform Party réclame un référendum à la grandeur du pays. Déjà, le Québec,

la Colombie-Britannique, possiblement le Manitoba et Terre-Neuve tiendront des plébiscites. « Il semble que les premiers ministres ont tiré les leçons du désastre du lac Meech. Ils n'ont pas fait de cas de la menace du gouvernement fédéral d'agir seul et ils ont conclu une entente qui reflète plus justement la volonté des citoyens. »

Un des premiers partisans d'un Sénat triple E, M. Bert Brown, est aussi content de la formule retenue pour la Chambre haute bien qu'il ne soit pas convaincu de son efficacité. Pour le président de la fondation Canada West, M. David Elton, il sera virtuellement impossible au nouveau Sénat de recueillir 70 % des voix pour opposer son veto à un projet de loi émanant de la Chambre des Communes.

Au Bloc québécois, personne n'était en mesure de commenter l'entente. Le leader Lucien Bouchard doit rentrer de vacances la semaine prochaine pour une brève session parlementaire, qui doit d'ailleurs, être confirmée.

Le NPD envisage une coalition avec les libéraux minoritaires

KITCHENER, Ont. (PC) — Si les libéraux devaient former un gouvernement minoritaire, à la suite des prochaines élections fédérales, le Nouveau Parti démocratique (NPD) pourrait songer à une coalition officielle, ou à tout le moins à une alliance avec eux.

C'est Mme Audrey McLaughlin elle-même, le chef du parti, qui a émis cette hypothèse, non sans avoir souligné qu'elle ferait campagne avec l'espoir de gagner.

Mais s'il devait en résulter un gouvernement libéral minoritaire, alors le NPD serait prêt à négocier avec lui.

Les négociations seraient ardues,

a-t-elle reconnu, car il y a des points où le NPD ne peut pas céder.

Le traité de libre-échange avec les États-Unis constitue l'un de ces points. Les libéraux veulent le renégocier, tandis que les néo-démocrates veulent l'abolir purement et simplement.

Selon certains observateurs politiques, cinq partis vont probablement faire élire des députés aux Communes, aux prochaines élections, ce qui pourra rendre difficile la formation d'un gouvernement majoritaire.

Les conservateurs, pour leur part, pourraient s'allier au Reform Party.

UNE GRANDE SÉRIE LITTÉRAIRE POUR L'ÉTÉ 92 LE MONTRÉAL DE...

À l'occasion des fêtes du 350^e anniversaire de Montréal, Le Devoir a demandé à dix auteurs de nous décrire leur Montréal.

On y lira **Michel Tremblay, Marc Favreau (Sol), Clémence Desrochers, Naim Kattan, Michel Rivard, Mavis Gallant, Suzanne Jacob, Yolande Villemaire, Claude Jasmin et Victor-Lévy Beaulieu.**

TOUS LES SAMEDIS, À LA UNE DU DEVOIR,

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!

CARTES D'AFFAIRES



ROBIC

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS
DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

55 St-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 3K2
Fax (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 0-01-C

La maîtrise des intangibles

PHOTOCOPIES URGENTES?

En noir? En couleurs? De qualité? À bas prix? Vite faites?
Toutes grandeurs? Alors, adressez-vous à :

SCRIBEC 385-9400, 45, RUE JARRY EST

Le coroner Bouliane sermonne les chauffeurs

Danny Vear

LE CORONER Marc-André Bouliane s'est impatienté, hier, à l'occasion de la troisième journée d'audience de son enquête sur le transport écolier. Il a reproché aux chauffeurs d'autobus qui se sont présentés devant lui jusqu'ici d'être plus préoccupés à dénoncer leurs conditions de travail difficiles qu'à promouvoir la sécurité des enfants. « Personne ne semble prêt à bouger pour assurer leur sécurité », a-t-il lancé.

Le coroner réagissait ainsi aux propos d'André Paquin et de Jeanette Viau, deux chauffeurs d'autobus chez Transco, venus décrire les conditions difficiles dans lesquelles ils exercent leur métier. Mme Viau a évoqué l'indiscipline des élèves qu'elle devait transporter. Un jour, un élève de 11 ans lui a même donné un coup de poing sur la gueule, a-t-elle rappelé.

Porte-parole du local 106 des Teamsters Québec, qui représente quelque 1100 chauffeurs d'autobus, Mme Viau n'a cependant pas relevé l'invitation du coroner Bouliane à prendre des moyens d'action concrets dès septembre dans le but d'assurer la sécurité des enfants. En septembre, environ 52 000 enfants seront toujours transportés dans des conditions jugées peu sécuritaires : ils devront traverser devant l'autobus scolaire pour se rendre à leur domicile.

Le syndicat appuie cependant la présence d'un brigadier adulte pour assurer la discipline dans l'autobus, solution qui semble faire l'unanimité au cours de l'enquête. L'autre solution envisagée est celle de la modification des parcours d'autobus dans le but d'éviter que les élèves aient à traverser la rue pour se rendre chez eux.

Le hic, c'est que ces solutions coûtent cher. L'une après l'autre, les commissions scolaires sont venues dire au coroner que les fonds manquaient pour embaucher des brigadiers adultes. Soumises au barrage

de questions de la procureure du coroner, Me Andrée Kronstrom, elles ont présenté les solutions qu'elles envisageaient pour la rentrée scolaire de 1992.

La première, la Commission scolaire du Nouveau Québec a opté pour la solution du brigadier adulte, il y a douze ans. « C'est une question de priorités », a indiqué Bernard Le Régent, directeur de la Commission scolaire, fervent promoteur de cette solution. L'an dernier, il a alloué 15 % de son budget de transport scolaire aux salaires de surveillants d'élèves. « On doit laisser le chauffeur conduire son autobus, et le surveillant s'occuper des élèves », a-t-il indiqué. Il faut dire qu'il est animé d'une conviction toute personnelle puisque sa nièce est morte à la suite d'un accident impliquant un autobus scolaire en 1979. Depuis, il a élaboré des directives strictes.

Le fondateur de l'Association des parents d'enfants victimes d'accidents d'autobus écoliers, Shafik Kouzam, a noté que les commissions scolaires semblent emprunter la bonne voie. « Pour septembre, elles vont réduire le nombre d'enfants qui traversent devant les autobus de 60 % à 30 %. La sécurité des 30 % qui restent dépend de la volonté du ministère des Transports », a-t-il indiqué. Ce ministère finance le transport écolier à raison d'un montant de 325 millions \$ par année.

Depuis 1987, 22 enfants sont morts dans des accidents impliquant un autobus scolaire. L'enquête du coroner Bouliane fait d'ailleurs suite à l'enquête menée à l'occasion de la mort du jeune Jean-Michel Bisson, 6 ans, à Aymer. L'enquête du coroner Bouliane se poursuit aujourd'hui et se termine demain. En tout, plus de 120 directeurs généraux de commissions scolaires et de responsables de transporteurs écoliers auront défilé devant le coroner. Ce matin, il doit entendre les représentants de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Rififi autour de la voie réservée de l'avenue du Parc

Roland-Yves Carignan

PARTISANS et opposants de la voie réservée pour autobus, que la Ville de Montréal aménagera en septembre sur l'allée de stationnement de l'avenue du Parc, se sont engouffrés vertement hier matin lors d'une conférence de presse en plein air, convoquée à l'angle Saint-Viateur par Transport 2000.

Deux perceptions fort différentes s'affrontaient en bordure de l'avenue. Selon les commerçants, qui viennent à peine de se regrouper pour contrer l'initiative municipale, la question, formulée par leur porte-parole Jimmy Trevlos, se pose ainsi : « Doit-on tuer 500 commerces pour permettre à quelques personnes d'économiser cinq minutes sur leur trajet d'autobus ? »

Mais pour Guy Chartrand, le représentant et président de Transport 2000, il faut plutôt dire : « Doit-on laisser de côté le bien de la collectivité au nom de quelques intérêts particuliers ? »

Hier, tandis qu'un bus essayait de contourner une des nombreuses voitures garées en double sur cette artère commerciale, le dialogue de sourds a donc pris des airs parfois violents. Transport 2000, qui qualifiait la conférence de « pré-inauguration deux mois à l'avance », a aussi eu peine à dérouler dans la rue le tapis noir, symbolisant la voie réservée, parce qu'une voiture était stationnée... à l'arrêt d'autobus.

« Nous ne sommes pas contre l'amélioration du système de transport en commun mais il n'est pas question d'une voie réservée ici », lance M. Trevlos, propriétaire d'un magasin d'équipement de restaurants de l'avenue du Parc. « Le problème c'est qu'avec ce projet, ils vont annuler 160 places de stationnement. Et sans stationnement, les clients ne viendront plus », croit-il.

Puis M. Chartrand rétorque : « En échange, la Ville va créer 230 nouvelles places en permettant la station-

nement perpendiculaire au trottoir dans les rues Hutchison et Jeanne-Mance. Et elle va limiter à 60 minutes le stationnement dans les places existantes, pour éviter que les commerçants eux-mêmes prennent les places de leurs clients. »

Reprenant son souffle, M. Trevlos contre-attaque : « Et après ça, les résidents du quartier vont demander à la Ville une vignette pour leur auto afin d'obtenir la priorité sur les espaces de stationnement situés devant chez eux. Certains ont déjà commencé à en faire la demande. Et en bout de ligne, c'est nous qui allons tout perdre. »

L'altercation a duré près d'une heure...

Deux pétitions ont aussi été montrées aux journalistes et à la quinzaine de badauds réunis autour du petit groupe. L'une, longue de 1400 noms, regroupe des usagers du circuit 80 et des résidents du quartier favorables au projet. L'autre liste comporte 140 signatures de commerçants et quelque 600 photographes représentant leur clientèle, tous, évidemment, opposés à l'initiative.

Tel que prévu au Plan directeur de la Ville, la voie réservée doit entrer en fonction le 8 septembre prochain alors que l'avenue du Parc sera découpée en cinq bandes de circulation — au lieu de six actuellement. L'allée centrale sera consacrée à la circulation vers le sud, lors de la période de pointe du matin, puis vers le nord. La voie en bordure du trottoir sera utilisée par les autobus et les taxis entre 6 h 30 et 9 h 30 puis de 15 h 30 à 18 h 30.

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal prévoit aussi aménager une voie sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Les deux circuits d'autobus seront prolongés sur le boulevard René-Lévesque afin de créer une liaison directe avec le centre-ville et réduire ainsi de dix minutes le temps moyen de déplacement, selon l'estimation municipale.

Pas de poursuite contre Tricil-Laidlaw

Louis-Gilles Francoeur

LE PROCUREUR général du Québec a décidé de ne pas poursuivre au criminel la compagnie Tricil-Laidlaw même si le gouvernement a la conviction qu'elle a contribué à ajouter des contaminants dans les anciennes lagunes de Mercier, pour la décontamination desquelles le trésor public avait payé 675 000 \$ au début des années 70.

La décision est d'autant plus surprenante que dans une demande officielle signée par le directeur régional du ministère de l'Environnement, M. Mario Fontaine, ce dernier tient formellement Tricil-Laidlaw « responsable de la contamination » des deux anciennes lagunes de Mercier par les toxiques organiques de l'industrie lourde de la métropole dans les années 60.

Selon M. Fontaine, cette responsabilité comprend « le fait, à notre avis, d'avoir mis des choses dans les lagunes, et d'en être aujourd'hui responsables en tant que propriétaire ».

Les lagunes contiennent des huiles et graisses, phénols, et de fortes concentrations de métaux lourds. Leur déversement avait été autorisé par les premiers services de protection de l'Environnement. Les toxiques se sont répandus par la suite dans le

sous-sol, provoquant sa contamination sur une surface de plus de 30 kilomètres carrés, le record en Amérique.

M. Fontaine a d'ailleurs formellement exigé de Tricil-Laidlaw au nom du ministère, comme le rapportait *The Gazette* il y a deux jours, qu'elle détermine avec précision par une étude de « caractérisation » l'aire de distribution des contaminants sur ses terrains, y compris dans les anciennes lagunes, et qu'elle prépare un plan de décontamination à leur endroit. Un nettoyage de cette envergure pourrait coûter plusieurs millions de dollars à cette entreprise dans laquelle le Canadien Pacifique et la Caisse de dépôt ont d'importants investissements.

La décision du Procureur général de ne pas poursuivre Tricil-Laidlaw ou ses dirigeants au criminel n'a pas été confirmée officiellement hier. Mais, connue dans certains cercles gouvernementaux, elle y a suscité un mécontentement certain car l'enquêteur Rémi Drouin, de l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec, aurait trouvé de nouveaux témoins capables de corroborer certains faits avancés par le témoin-mystère de la Société pour vaincre la pollution (SVP).

La SVP, sur la foi de ce témoin,

avait accusé l'an dernier Tricil-Laidlaw d'avoir ajouté aux toxiques des lagunes qu'elle devait nettoyer en vertu de son contrat avec le gouvernement. Québec avait autorisé la construction de l'incinérateur à côté des lagunes pour qu'on y brûle une partie de leurs déchets.

Le témoin de la SVP, dont l'identité n'a jamais été divulguée, a fourni des informations si précises que les enquêteurs du ministère ont notamment trouvé, là où il l'avait indiqué, des dizaines de barils de déchets dangereux enfouis illégalement sur le terrain du principal éliminateur autorisé de déchets organiques du Québec, provoquant au ministère une remise en question totale de ce dossier.

Pour le président de la SVP, M. Daniel Green, il est invraisemblable que personne n'ait à justifier une telle décision, dont il avait eu vent, lui aussi. Comme « plaignant » officiel au dossier, il s'attend à ce qu'on justifie une telle décision mais il refuse de commenter l'affaire en raison du sub judice qui entoure les poursuites contre Laidlaw à propos des barils enfouis.

Il se surprend, cependant, de l'attitude du ministère de l'Environnement qui reconnaît la « responsabilité » de Tricil mais ne la poursuit

pas pour l'état des lagunes. À son avis, la province doit poursuivre et non seulement demander réparation. « La restauration d'un terrain est déductible de l'impôt comme dépense, ce qui reflète une partie de la facture aux citoyens. Le gouvernement doit se reprendre avec les amendes, qui, elles, ne sont pas déductibles comme dépenses. Sans cela, le principe pollueur-payeur n'est pas appliqué avec rigueur. »

Poursuivie dans l'affaire des barils découverts sur son terrain, Tricil-Laidlaw a reconnu au procès leur présence dans son terrain et même le fait qu'ils contenaient des produits toxiques. Elle récuse cependant l'accusation d'avoir « le ou vers le 9 mai 91 » déversé ces toxiques à cet endroit, donnant à penser que cela pourrait avoir été fait plutôt dans les années 70 (ce que ne vise pas le chef d'accusation).

La demande du ministère en vue de la caractérisation complète des terrains de Tricil-Laidlaw englobe maintenant les abords de l'incinérateur ainsi que les cellules « boiden » où une partie des toxiques est censée avoir été enfouie après traitement chimique. Le ministère aurait des informations indiquant que ces cellules pourraient faire problème au plan environnemental.

New York toujours intéressé à l'hydro-électricité

Marie Tison

de la Presse canadienne

WASHINGTON — Un contrat d'exportation d'électricité avec Hydro-Québec pourrait bien être dans l'intérêt économique de l'État de New York dès l'an 2000.

Entre 2000 et 2021, l'État aura besoin de nouvelles sources d'énergie, et un nouveau contrat avec Hydro-Québec pourrait être désirable si son coût est compétitif et s'il est accompagné d'évaluations environnementales appropriées.

C'est ce qu'indique l'ébauche d'une étude préparée par l'Office de l'énergie et les départements des Services publics et de la Conservation environnementale de l'État de New York, rendue publique hier à Albany.

C'est une conclusion qui n'a pas eu l'heur de plaire aux groupes environnementaux opposés au projet de Grande-Baleine comme Protect, dans l'État de New York.

« Nous considérons que tout achat d'électricité du Québec est inaccep-

table », a déclaré Mme Doris Delaney, de Protect (Prudents Residents Opposed To Electric Cable Transmission).

Le gouverneur de l'État de New York Mario Cuomo a demandé en août dernier à certains de ses départements d'effectuer une étude sur les impacts économiques et environnementaux dans l'État de New York du contrat de 1000 mégawatts signé avec Hydro-Québec.

Le 27 mars dernier, se basant de toute évidence sur les résultats préliminaires de cette étude, M. Cuomo a annulé le contrat de 13 milliards \$ en expliquant qu'il n'était plus aussi avantageux pour l'État.

Le gouverneur a cependant demandé aux départements de poursuivre l'étude parce qu'il s'agissait d'un exercice utile pour l'évaluation de la politique énergétique et environnementale de l'État.

L'ébauche rendue publique hier confirme que le contrat n'était plus dans l'intérêt économique de l'État de New York. En raison du ralentissement économique, du succès des

programmes d'économie d'énergie de l'État et de l'apparition de petits producteurs indépendants d'énergie, New York s'est retrouvé avec suffisamment d'énergie pour combler ses besoins d'ici la fin de la décennie.

Toutefois, vers le début des années 2000, l'État aura besoin de nouvelles sources d'énergie, indique l'ébauche. Ce besoin se fera sentir plus ou moins rapidement selon le degré d'essoufflement des programmes d'économie d'énergie, le rythme de la mise au rancart des vieilles centrales thermiques et nucléaires, l'état de l'économie, le prix du gaz et du pétrole et le degré d'implantation du Clean Air Act (Loi sur la qualité de l'air).

Le document fait remarquer que l'électricité d'Hydro-Québec demeure la source majeure d'énergie renouvelable la plus économique présentement. Un contrat avec Hydro-Québec couvrant les années 2000 à 2021 permettrait à l'État d'augmenter la proportion de son énergie provenant de sources renouvelables, de réduire sa dépendance au pétrole et

au gaz et de faciliter le respect des objectifs en fait de qualité de l'air.

En annonçant l'annulation du contrat de 1000 mégawatts, M. Cuomo avait veillé à ne pas fermer la porte à tout nouveau contrat avec Hydro-Québec.

Mme Delaney a déploré le fait que l'étude se limite aux conséquences des exportations d'électricité sur l'État. Selon elle, il aurait fallu étudier également ses conséquences au Canada même.

Elle a également dénoncé le fait que le document n'ait pas abordé la question des droits des autochtones du Nord du Québec.

« Même si, après l'an 2000, l'importation d'électricité du Québec est économiquement rentable, elle ne sera pas acceptable au niveau environnemental ou au niveau des droits de la personne », a-t-elle déclaré.

Le public a l'occasion de commenter l'ébauche de l'étude d'ici le 21 août. Mme Delaney a affirmé que son organisation allait en profiter pour faire valoir sa position.

Quatre hôpitaux anglophones mènent une étude de faisabilité préparatoire à leur fusion

Paul Cauchon

LE PROJET de fusion de quatre hôpitaux anglophones montréalais va bon train puisque après s'être rencontrés à quelques reprises depuis la fin d'avril les dirigeants des quatre institutions et de l'Université McGill viennent de former un groupe de travail qui préparera une étude de faisabilité.

Le groupe de travail, qui sera formé de cinq personnes (dont un ou deux directeurs généraux des hôpitaux concernés) sera en place d'ici dix jours et devra soumettre rapidement aux présidents des conseils d'administration des institutions ainsi qu'à leurs directeurs généraux un projet d'étude.

« L'étude doit être terminée d'ici six mois, il faut qu'avant la fin de l'année on décide ce qu'on fait » confirme au DEVOIR Alex Paterson, président du Conseil d'administration de l'Université McGill.

M. Paterson ajoute que l'étude portera sur une fusion éventuelle mais aussi sur un « statu quo avec améliorations ».

Le gouvernement n'a été saisi d'aucun dossier officiel mais les dirigeants de l'Hôpital Royal Victoria, de l'Hôpital général de Montréal, de l'Hôpital de Montréal pour enfants et de l'Hôpital neurologique de Mont-

réal discutent de façon exploratoire depuis quelques mois d'une éventuelle fusion de ces institutions, en collaboration avec l'Université McGill.

Il est connu que l'équipement et l'espace sont déficients au Royal Victoria et à l'Hôpital pour enfants. On sait également que le ministère de la Santé entend réduire le nombre d'hôpitaux universitaires au Québec. Ces quatre hôpitaux sont tous affiliés à McGill.

M. Paterson indique que si le gouvernement participe à l'étude de faisabilité « il faudra que nous contrôlions nous-mêmes le choix des experts et des consultants ».

Alex Paterson promet également que si on décide de fusionner les quatre hôpitaux sous le même toit ce sera « dans le centre-ville de Montréal, le tout devant être accompagné d'une consultation publique approfondie ».

« Il y a certainement des avantages pour le patient à retrouver tous les services sous le même toit », ajoute-t-il, mais il faut toutefois se demander si les institutions actuelles « perdraient leur personnalité ».

Un tel projet semble ne présenter que des avantages pour McGill, les étudiants effectuant actuellement des stages en rotation dans les différents hôpitaux, ce qui complique le travail et les déplacements.

menté M. Corbeil. Pour ce qui est de la clientèle, nous avons porté une attention particulière aux groupes défavorisés de la société en matière d'emploi, parmi lesquels les mem-

bres des communautés ethniques, les décrocheurs scolaires, les personnes alphabétiques, handicapées, souffrant d'un problème de santé mentale ou itinérantes. »

NOURAIE

Tapis de Perse
de Qualité

Maintenant ouvert au public

PLACE BONAVENTURE
MONTREAL (QC) CANADA H5A 1C1
(514) 879-9176

6,5 millions \$ distribués à des organismes communautaires

Jean Dion

LE MINISTÈRE fédéral de l'Emploi et de l'Immigration a annoncé hier, par la voix du ministre responsable de l'île de Montréal, M. Jean Corbeil, le versement de plus de 6,5 millions \$ en subventions à des entreprises et organismes communautaires montréalais.

Cette somme sera consacrée à la mise sur pied ou à la poursuite de programmes de formation et d'orientation destinés à aider les prestataires de l'assurance-chômage à s'intégrer au marché du travail.

Le gros de l'octroi rendu public hier constitue la première tranche d'une enveloppe globale de 23,5 millions \$, qui sera distribuée à Montréal d'ici le 31 mars 1993 en vertu du programme Amélioration de l'employabilité créé l'an dernier par Emploi et Immigration Canada. Le programme vise à venir en aide aux personnes éprouvant des difficultés particulières à trouver et à conserver un emploi.

« La détermination des organismes récipiendaires a été faite en fonction de critères bien précis, dont l'expertise pour offrir un excellent programme de formation, a com-

Économisez jusqu'à 60\$ par année
en abaissant la température du thermostat de 20°C à 17°C
durant la nuit.

22 22 22 22

ecoKILLO 333-KILO

?? ????\$
Là est la question:
"De combien peut-on encore baisser le plus bas prix de HONDA l'Accord?"



3 jours seulement
10 minutes qui changeront votre vie!
Venez faire l'essai d'une Honda ce soir

Notre prix est ce qui vous attire, mais vous allez rester pour notre nouveau SERVICE HONDA TECH

Spécial sur service - 3 jours:
Alignement avant-arrière: 24^{95\$}



Montreal, 1110 rue Bleury, Tél: 879-1550
La formule gagnante: No 1 pour le prix, la sélection et le service

Laval, 266 boul. Labelle Blvd., Tél: 625-1953

Les cégeps de la région de Montréal refusent plus d'étudiants

Isabelle Paré

LES CÉGEPS de la région métropolitaine ont encaissé ce printemps une ruée de demandes, en hausse de 15 % par rapport à l'an dernier. En revanche, le taux d'admission a atteint un plancher jamais vu, avec seulement 78 % des demandes acceptées.

Récession, chômage, retour aux études ? Peu importe, le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM), où convergent les demandes faites aux quelque 23 collèges de la région, a connu la plus

frénétique période d'admission depuis la création des cégeps en 1967, avec près de 7000 demandes de plus.

À la hausse depuis 1990, le nombre de demandes faites au SRAM a dépassé la barre des 55 300 cette année, comparativement à 48 400 demandes l'an dernier.

Résultat, explique Pierre de Passillé, secrétaire général du SRAM, le taux d'admission réel au cégep est plus bas que jamais. Après avoir plafonné à 87 % en 1989, il a chuté cette année à 78 %. En fait, le nombre d'étudiants au cégep n'augmentera que de 6 % l'an prochain, en dépit de l'aug-

mentation de 15 % de ceux qui souhaitent investir les bancs des collèges.

« Les collèges ont dû réajuster leurs critères devant tant de demandes. Beaucoup plus d'élèves plus faibles font des demandes mais ne réussissent pas à se faire admettre. Il y a un caractère nettement plus sélectif qu'avant », soutient ce dernier.

Mais en fait, le taux réel d'admission grossit ce phénomène de la sélection. Plusieurs étudiants abandonnent leurs démarches après avoir essayé un refus au premier tour ou se sont dirigés vers des collèges privés

ou de l'extérieur de Montréal, croit M. de Passillé.

En fait, le taux d'admission de ceux qui ont poursuivi pleinement leurs démarches jusqu'au troisième tour s'élève à 94 %, soit à peine moins que l'an dernier (96 %).

Mais il est vrai que cette ruée vers les cégeps rend maintenant la vie plus difficile aux futurs collégiens. Alors que 66 % d'entre eux pouvaient espérer être « repêchés » au premier tour dans le cégep de leur choix, seulement 60 % ont eu cette chance cette année. Si le choix de l'établissement est plus limité, la grande ma-

iorité, soit 88 % de ceux qui ont fait une demande, débiteront leurs cours à l'automne dans le programme de leur choix.

A ce chapitre, on ne dénote pas de changements particuliers dans les secteurs relégués par les étudiants, sinon la poursuite de tendances de fond. À la rentrée, 60 % des cégepiens seront inscrits au secteur pré-universitaire — dont le tiers en sciences humaines — et 40 %, au secteur technique. On ne remarque qu'une faible hausse de 1 % en sciences de la santé, alors que les techniques

physiques et de l'administration demeurent les secteurs les plus courus parmi les programmes techniques.

Autre tendance à la hausse, les filles seront encore majoritaires au cégep à l'automne. Pas moins de 23 300 filles ont été admises dans les 23 cégeps de la région métropolitaine, comparativement à 19 624 garçons. « Il y a un net déficit masculin au cégep », soutient M. de Passillé. Cette année, il y aura 7000 filles de plus seulement dans les cégeps du SRAM. À l'échelle du Québec, l'écart s'établit à 18 000 entre les filles et les garçons inscrits au cégep. »

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ PQ

en fit autant, se baladant avec sa petite famille aux Îles-de-la-Madeleine.

Et ce qui devait arriver arriva, prématurément. Vendredi dernier, à Toronto, les premiers ministres des provinces, sauf celui du Québec, mettaient au point un laborieux compromis au sujet du Sénat, ce que d'aucuns ont qualifié de déblocage majeur, de sortie honorable de l'impasse ou du cul-de-sac. De passage à Calgary, où il jouait au cowboy avec son homologue albertain, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes se disait disposé à examiner les nouvelles propositions de réforme du Sénat. Si disposé soit-il à être conciliant pour ses hôtes, obsédés par le Sénat triple E, Gil Rémillard avertissait toutefois que toute tentative de réduction des pouvoirs du Québec serait rejetée.

Peut-être un peu mince, comme réaction. Au moins, il y en avait une. Du côté de l'opposition, d'habitude si prompt à commenter le moindre bruit de corridor constitutionnel, à dénoncer à l'avance la plus lointaine hypothèse d'un éventuel accord sur l'un des 36 points en litige, à ergoter à l'infini sur « l'univers des petites phrases » (si cher aux journalistes, pour reprendre l'image de Jean-Claude Rivest, conseiller spécial de M. Bourassa), pas un soupçon de réaction à ce projet d'accord, mal foutu et ficelé, à sa face même. M. Parizeau se repose quelque part, le vice-président Bernard Landry vogue sur le lac Champlain, M. Brassard se débat avec les mouches noires, au nord d'Alma.

Comme bien d'autres, ces trois valeureux professeurs et ex-ministres péquistes souffrent, semble-t-il, du syndrome des enseignants, en vertu duquel les mois de juillet et août sont consacrés, ou du moins devraient l'être, à de toutes autres activités qu'aux obligations professionnelles habituelles. L'été est si court, la canicule si fugitive — surtout cette année, n'est-ce pas ? — qu'il faut bien en profiter quelque peu. Souci fort légitime et louable. Encore que la vie ne saurait s'arrêter parce que les enseignants sont en vacances, bien méritées. Vacances et vacance ne coïncident pas nécessairement.

Toute la fin de semaine a passé sans que le PQ n'élève le moindre filet de voix. Lundi venu, les trois vaillants députés péquistes de la région de Québec (Denise Carrier-Perreault, des Chutes-de-la-Chaudière, Jean Filion, de Montmorency et Jean Garon, de Lévis), donnent conjointement une conférence de presse. Non pas sur le dossier brûlant de l'heure, mais sur

le fait que la capitale Québec, devienne, « de plus en plus, une capitale de carton... ou de papier ». Le même jour, patronat et syndicats réagissent à l'accord de Toronto. Toujours le silence estival du PQ. Mardi aussi.

Mais l'exemple vient de haut. Il y a deux semaines, la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec fouettait ses troupes, au terme d'un plaidoyer vibrant en faveur de l'indépendance du Québec. Mme Lorraine Pagé sonnait le rappel des troupes et promettait, « dès la rentrée », de préciser le rôle et la position que défendra la CEQ durant la période référendaire. La présidente ajoutait cette phrase, significative : « Nous devons, dès la rentrée, mettre l'épaulé à la roue et rebâtir la fierté collective et la soif de bâtir un pays fondé sur les valeurs de justice et de liberté, qui ne s'épanouiront que dans un Québec souverain. »

Dès la rentrée, dit-elle. Comme si, en attendant le retour de ces messieurs dames à leurs salles de cours, le monde devait s'arrêter de tourner, à tout le moins fonctionner au ralenti, pour leur permettre de refaire le plein.

Tant et si bien que les neuf autres provinces et le gouvernement fédéral ont pas attendu cette rentrée — même pas le retour du premier ministre Mulroney, demain, encore moins celui de MM. Parizeau et Brassard, la semaine prochaine, pour concocter une entente que le gouvernement Bourassa soupèse et examine sous toutes les coutures. Et, tandis que le premier ministre attend prudemment le retour de son ministre cowboy, M. Landry a bien dû s'improviser porte-parole constitutionnel du PQ et faire toutes les tribunes disponibles.

Ce n'est pas la première fois que le PQ, au pouvoir ou dans l'opposition, prend ainsi la poudre d'escampette. Comme si la rotation pour les vacances ou la canicule, quand elle est là, était trop compliquée à organiser. Ou comme si, toutes affaires cessantes, l'on pouvait prendre congé tous ensemble, se fiant à la convocation du chef de l'adversaire fédéraliste. La souveraineté doit, peut, attendre, après les vacances.

Biaisé, ce billet ? Bien sûr, pour qui est obligé de travailler en pleine canicule, ou ce qui en tient lieu. Ah, si la vie pouvait s'arrêter, en été, ou si, pour paraphraser le poète, le temps suspendait son vol. Hélas, trois fois hélas...

◆ Optimisme

de défendre les intérêts du Québec. »

Le PQ dénonce avec force le projet d'entente, « qui n'est rien d'autre qu'une offensive du Canada anglais destinée à enlever au Québec des pouvoirs et à stériliser son poids politique ». Le premier ministre doit s'opposer à cette charge contre les intérêts fondamentaux du Québec, déclare le premier vice-président, Bernard Landry (voir autre article en page 1). C'est aussi l'avis du Mouvement Québec, rappelant que l'en-

tente est fort éloignée des recommandations du rapport Allaire et de la Commission Bélanger-Campeau, et appelant de tous ses voeux un référendum sur la souveraineté, en octobre prochain. Le président de la FTQ, Fernand Daoust, s'inquiète au plus haut point de la réforme du sénat. Le président du MNQ, Sylvain Simard, est aussi d'avis que le Canada anglais ne comprend rien au Québec.

Par contre, des porte-parole du milieu des affaires, notamment Ghislain Dufour et Claude Beauchamp, se réjouissent de l'entente. Le Canada anglais a fait ses devoirs, dit le président du Conseil du patronat, pour qui il reste au Québec à s'asseoir à la table et à bonifier ces ententes, si nécessaires. Lui et le second, du Regroupement économie et constitution, opinent que tout est sur la table pour régler le dossier une fois pour toutes et donner satisfaction aux Québécois.

De Munich, le premier ministre Mulroney s'est d'abord montré prudent, puis « modestement enthousiaste », félicitant les neuf premiers ministres provinciaux et son ministre Joe Clark, pour avoir mis au point une base d'entente qui devrait satisfaire le Québec. A Ottawa, toutefois, son lieutenant québécois, Benoît Bouchard, se montrait sceptique, même inquiet quant à la réforme du sénat. « Il y a deux ans, on a eu des signatures et, même là, on sait ce qui est arrivé. Ce n'est certainement pas avec une entente de principe que nous allons nous exciter ce matin. Absolument pas. » Ses collègues québécois étaient aussi prudents, voire perplexes, dans l'attente des réactions de M. Wells et des commentaires de M. Bourassa. Comme M. Mulroney, ils se méfient des miracles.

Quant au Parti libéral du Canada et au Reform Party, ils accueillent favorablement l'entente et réclament d'un seul cœur un référendum pancanadien qui permette à tous, à l'instar des Québécois, de se prononcer sur le projet de réforme. Pour plusieurs, au Canada anglais, l'accord de mardi est à prendre ou à laisser.

Les propositions constitutionnelles

Voici les points saillants du projet de réforme constitutionnelle sur lequel le gouvernement fédéral et neuf provinces se sont entendus :

LE SENAT

- Les sénateurs seront élus en même temps que les députés, mais le mode de scrutin sera proportionnel. Il y aura huit sénateurs de chaque province, deux pour chacun des territoires et un nombre encore indéterminé de représentants autochtones.
- Les sénateurs ne pourront devenir membres du cabinet et ne figureront pas sur la liste des partis lors des élections.
- Le Sénat pourrait, avec 50 pour cent des voix plus une, imposer son veto à la levée de tout impôt sur les ressources naturelles.
- Si plus de 60 pour cent mais moins de 70 pour cent des sénateurs se prononcent contre une loi autre qu'à portée financière, le Sénat et les Communautés seront alors appelés à siéger conjointement. Une loi des Communautés — à portée autre que financière — rejetée par plus de 70 pour cent des sénateurs sera déferée.
- Les projets de loi sur les crédits et sur les budgets ne pourront être déferés. Ils pourront seulement être retardés de 30 jours.
- Pour le vote sur les projets de loi touchant la langue française et la culture, la double majorité de l'ensemble du Sénat et des sénateurs québécois sera nécessaire.

LES COMMUNES

- Le nombre de députés passera de 295 à 312. 78 d'entre eux venant du Québec. Une formule sera également élaborée pour établir le nombre de représentants des autres provinces.

LA FORMULE D'AMENDEMENT

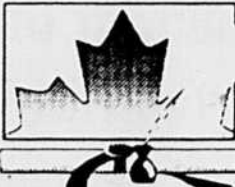
- Toutes les provinces auront un droit de veto sur l'ensemble des questions touchant les institutions fédérales. La seule exception concerne l'ajout de nouvelles provinces.

LE COMMERCE INTERPROVINCIAL

- Un accord est intervenu sur la nécessité de permettre une plus libre circulation des produits et services. Des exceptions reflètent les préoccupations de certaines provinces. Un tribunal d'arbitrage sera également créé.

LES AUTOCHTONES

- Une disposition de la Constitution sur l'autonomie des autochtones prévoit un délai de cinq ans avant l'intervention des tribunaux pour forcer la mise en oeuvre des gouvernements autochtones.



(PC)

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

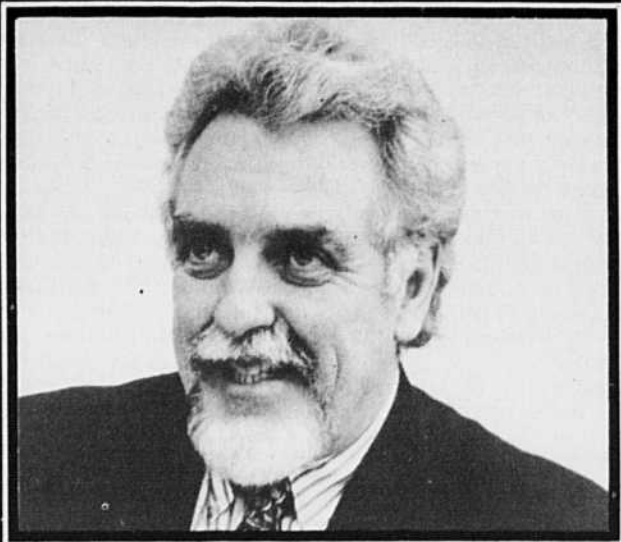
Publicité.....(514) 842-9645
numéro sans frais.....1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal.....(514) 844-5738
Extérieur (sans frais).....1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1



VOIR MONTRÉAL

Montréal célèbre ses 350 ans.

Redécouvrez l'histoire de l'architecture

et de l'urbanisme montréalais

avec Jean-Claude Marsan,

chaque semaine dans LE DEVOIR,

pendant toute la durée des festivités.

Prenez donc rendez-vous tous les lundis,

avec Jean-Claude Marsan et LE DEVOIR

prévalaient de ce programme par rapport aux autres programmes de formation, se contentant de remarquer que les demandes étaient en hausse constante depuis plusieurs mois.

« Avec 'étudiants indépendants' les critères d'accessibilité étaient plus souples, on y retrouvait souvent des prestataires qui venaient poursuivre une formation générale de niveau secondaire, comblant des besoins en alphabétisation », explique-t-il.

Les autres programmes de formation sont souvent définis selon des besoins professionnels précis, et M. Cloutier ne cache pas que plusieurs prestataires devront probablement se remettre à chercher un emploi, tout en soutenant que la fin du programme n'est que « temporaire » puisqu'on disposera de nouveaux budgets à la fin de l'année.

Le budget du programme « achat direct » pour le Québec s'élèverait pour sa part à environ 75 millions \$.

Au bureau du ministre d'Emploi et Immigration Canada Bernard Valcour, à Ottawa, on nous référerait au bureau régional de Montréal pour obtenir plus d'informations.

On comptait l'année dernière 1,4 million de chômeurs au Canada et en janvier 1991 le gouvernement conservateur avait annoncé une importante réforme du système d'assurance-chômage, prévoyant entre autres de consacrer 800 millions \$ à la formation des prestataires.

Le Comité Chômage Sud-Ouest de Montréal, qui a eu vent de la fin « temporaire » du programme, était indigné hier. « On se fout de notre gueule, de dire Alain Cochaux du Comité. La réforme du régime prévoyait de couper dans les sommes aux prestataires pour augmenter les fonds à la formation professionnelle, et voilà qu'on manque de fonds pour cette même formation ! »

◆ Jazz

ses complices livraient, dans une autre salle, le résultat de leurs dernières études postdoctorales.

Sacré Garbarek-Vitous ! Ils devaient probablement penser qu'on ne parviendrait pas à décortiquer le jeu trouble et licencieux qui les distingue des artisans de la note bleue. Autant vous dire que si tel était le cas, ou plutôt leur pensée, ils se sont mis un doigt dans l'oeil.

Après une pièce, après la première pièce, voire même pendant la pièce en question, on a su, et non deviné, qu'ils espionnaient au profit... au profit de qui ? Le « niouedje » qui, dans sa traduction « franchise », nous signale que le nouvel âge est arrivé. Où ? Personne ne le sait évidemment. Mais ça, c'est une autre histoire. Une histoire pour adolescents qui voudraient tant que le jazz soit autre chose que ce qu'il est. Bonté divine !

Si l'on se fie aux notes qu'ils nous ont servies hier, on peut vous affirmer que Garbarek-Vitous sont à la musique ce que les dessins des bambins sont à la peinture, soit un lieu de commun de la conception harmonieuse du monde.

Écouter ce duo, c'est voir une petite maison dans la prairie, le soleil qui se fend la gueule à la gauche de la maison, pendant qu'à la droite de cette maison n'ayant pas plus de deux fenêtres des petits oiseaux piafent de bonheur alors que sur le devant de la dite maison coule un mignon et gentil ruisseau. Bref, la musique de ce duo est aussi ennuyeuse que la pluie parce ce qu'elle se veut trop jolie, trop parfaite...

Trop gentille. Pour être mélodieuse, elle l'est, la musique du couple Garbarek-Vitous. Il n'y a aucun doute à cet égard. Mais son problème demeure énorme, gigantesque. Cette musique n'a pas de swing. Ce qui, hier, était d'autant plus facile à constater que le tempo choisi par ces messieurs était pratiquement le même d'un morceau à l'autre.

Certes, ils ont fait un effort. C'est vrai. À un moment donné, ils ont tenté de nous promener des fjords norvégiens au désert marocain, mais bof ! L'effort était vain. L'effort était inutile car lorsque l'un d'entre eux, et là c'est important, a terminé son solo ou son « impro » il n'est pas capable de faire le lien avec le canevas de base sans laisser des blancs de silence. Pesant !

Il faut vous signaler que dans la mise à nu du jeu réel de Garbarek-Vitous, le mérite en revient à une seule et même personne. On a nommé John Hicks, pianiste émérité de la confrérie jazz newyorkaise, qui, en une heure à la salle du Musée d'art contemporain, a démon-

tré, sans jamais sombrer dans les méandres du didactisme, que swing et romantisme ne sont pas antinomiques.

Compagnon de route de David Murray et de cette jeunesse qui a modernisé le jazz des quinze dernières années, M. J. Hicks, pianiste américain né dans le gospel, a livré, sans jamais user de l'esbrouffe et autres « bébélles » ou tics racoleurs, que le swing n'avait pas besoin de faire le beau pour convaincre à qui de droit lui-même que le jazz est le jazz. Point !

Hanté par un passé que l'on ne cesse de lui jeter à la figure, le batteur Bill Bruford, qui se produisait hier au Spectrum avec sa formation jazz-fusionniste Earthworks, ne l'a certes pas facile. Regardé d'un drôle d'oeil par la communauté jazz, qui ne voit en lui qu'un transgresseur passé clandestinement du rock progressif au jazz-fusion en désespoir de cause, conquis par les vieux fans de Yes, King Crimson, Gong, UK et Genesis, qui ne lui ont jamais pardonné ses soi-disantes désertions, Bruford a la couenne dure, et c'est ce qui le sauve.

Le flegme britannique n'étant pas un mythe, il a continué hier soir, avec une résolution qui forçait l'admiration, à briser toutes les barrières musicales freinant sa marche en avant. « Une soirée de jazz britannique », a-t-il annoncé dans un français impeccable avant de partir avec son *Libraville* sur la piste d'une Afrique synthétique.

Alternant habilement entre la thèse de maîtrise et les structures traditionnelles, Bruford a démontré qu'il avait l'histoire du jazz beaucoup plus à fleur de peau que sa feuille de route le laissait entendre, sans toutefois débrancher son système MIDI. Son goût pour l'échantillonnage, de fait, semblait moins éfréné que d'ordinaire, le batteur progressif d'aujourd'hui faisant de plus en plus de place au batteur jazz d'aujourd'hui.

Néanmoins, malgré un *Pigalle créant de toutes pièces la fusion-musette (!)*, l'homme réfléchissait plus qu'il ne ressentait, cherchait plus qu'il ne trouvait, théorisait plus qu'il ne s'amusait. La salle, cependant, l'aimait comme tel, et le faisait savoir bruyamment. Que le non-initié risquait fort d'y perdre ses rudiments de latin ne concernait en rien cet auditoire de latinistes distingués.

◆ Levée

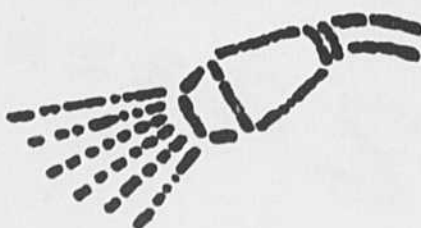
la commenter. Mais ses collègues Louis Plamondon et François Gérin, rejoints par cellulaire sur un terrain de golf de Sorel, ont promis de lutter contre l'accord, estimant qu'il constituait pour le Québec un recul « invraisemblable ». Tablant sur la certitude que les offres canadiennes-anglaises seraient rejetées, M. Gérin croit d'ailleurs que la meilleure chose à faire serait pour M. Bourassa de soumettre ces offres par référendum à la population québécoise, pour ensuite mettre le Canada anglais devant le fait accompli d'un refus référendaire.

Les forces souverainistes pensent du reste que, ces offres « inconcevables », selon le mot du président de la FTQ Fernand Daoust, étant maintenant faites, M. Bourassa n'a plus d'excuses à donner pour se plaindre en octobre prochain un référendum sur la souveraineté. « Il ne sera pas difficile de convaincre les Québécois de s'opposer à l'entente », a estimé le président de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB), M. Jean Dorion. « Le référendum sur la souveraineté apparaît aujourd'hui à tous les Québécois, fédéralistes ou souverainistes, comme l'ultime recours pour extraire notre peuple du borborygme où on voudrait le contraindre », a soutenu de son côté M. Sylvain Simard, président du Mouvement national des Québécois (MNQ).

Le milieu des affaires ne l'entend pas de la même oreille : le président du Regroupement économie et constitution, Claude Beauchamp, a jugé « extrêmement positives » les nouvelles offres du Canada anglais, y compris le projet de Sénat élu, égal et efficace. « Qu'importe que la représentation du Québec y soit diminuée, puisqu'il est déjà minoritaire au Sénat », estime M. Beauchamp, selon lequel M. Bourassa aurait tort de lever le nez, sous prétexte que le projet de Sénat est insatisfaisant, sur les offres que lui fait le reste du pays au chapitre du droit de veto, de la société distincte, de la dévolution des pouvoirs et de la représentation québécoise à la Cour suprême.

Économisez jusqu'à 70\$ par année

en installant une pomme de douche à débit réduit.



ÉCOKILO

333-KILO

Q

Le G-7 constate son impuissance devant les défis économiques actuels

Raoul Sachs

Reuter

MUNICH — Les dirigeants des sept grandes démocraties industrielles ont constaté cette année la faiblesse de leur marge de manoeuvre face aux défis économiques et politiques mondiaux.

Au terme d'un sommet de trois jours à Munich, ils se sont abstenus hier de tout triomphalisme et n'ont pu promettre pour l'immédiat de jours meilleurs, notamment une croissance soutenue créatrice d'emplois.

« Une croissance économique mondiale forte est le préalable pour relever les multiples défis que comporte le monde de l'après-guerre froide », soulignent les sept (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon) dans leur déclaration finale.

Pour la première fois, a expliqué en substance, le président François Mitterrand, nous avons parlé de chômage, de plan sociaux. « Je n'en reviens pas », a-t-il ajouté. À part le Japon, tous les membres du G-7 connaissent un chômage élevé.

Ils s'engagent « à agir ensemble » pour renforcer une croissance encore timide sans toutefois avoir abouti à se mettre d'accord sur ce qu'ils ont tous désignés comme les principaux facteurs de reprise : succès des négociations commerciales du GATT, baisse des taux d'intérêts, réduction des déficits.

Un tel constat les préoccupe d'autant qu'ils soulignent la nécessité politique d'aider massivement la Russie et les autres républiques de l'ex-Union soviétique à sortir du chaos et à réussir leurs réformes vers une économie de marché.

« Je ne sais pas s'il y a suffisamment d'argent pour résoudre instantanément les problèmes économiques russes », a déclaré le président George Bush moins d'une heure avant que lui-même et ses partenaires ne reçoivent le président, Boris Eltsine (voir autre texte).

Pour renforcer la croissance, ils ont déclaré attendre un accord au GATT « avant la fin de 1992 ». Mais, a souligné le président François Mitterrand, « si les négociations n'étaient pas achevées en 1992, il faudrait les continuer en 1993 ».

Ils sont également convenus de « créer les conditions des taux d'intérêt, en réduisant les déficits publics excessifs et en encourageant l'épargne », dit leur déclaration.

François Mitterrand a estimé que la Communauté européenne avait fait des concessions importantes sur la réduction des subventions agricoles, principal point de blocage des négociations du GATT, et que c'était désormais au tour des Américains de faire un geste.

La CEE a adopté récemment une réforme de sa politique agricole commune réduisant les subventions de 18 %.

Le chef de l'État français a dé-



Boris Eltsine et George Bush sympathisent peu avant le dîner, hier.

menti des informations venues d'autres délégations selon lesquelles il ne souhaitait pas un accord sur le

GATT avant le référendum de ratification du traité de Maastricht du 20 septembre.

Eeltsine convainc les Sept d'adopter un programme d'aide

MUNICH (AFP) — Le chancelier Helmut Kohl a annoncé hier un programme en dix points pour aider la Russie, adopté par les sept pays les plus industrialisés.

Dans une conférence de presse à l'issue de la rencontre des sept avec le président Boris Eltsine, M. Kohl a précisé que ce programme déclare notamment l'appui du G-7 à la Russie pour un moratoire sur sa dette au Club de Paris.

Le président Boris Eltsine qui participait également à la conférence de presse a précisé que la dette extérieure de l'ex-URSS s'élève à 70,7 milliards \$ US.

Ce programme du G-7 « salue l'accord conclu à Moscou entre le FMI et la Russie », a dit M. Kohl. Il a estimé qu'il s'agit « d'un pas important pour la pleine utilisation des 24 milliards \$ US » que le G-7 prévoit d'accorder à terme à la Russie.

Le programme prévoit également une « aide concrète à l'économie de marché, un encouragement aux investissements privés dans le secteur pétrolier et gazier, l'encouragement au partenariat d'entreprise, envoi de cadres sur place, le programme de sécurité des centrales nucléaires », selon M. Kohl.

« Notre but c'est de rendre le processus de réformes irréversible et nous voulons transmettre un message de courage et d'espoir à partir de Munich au peuple russe. Nous voulons apporter notre contribution à la construction d'une nouvelle Russie », a affirmé le chancelier allemand, qui s'exprimait comme président du sommet des sept pays les plus industrialisés.

M. Eltsine a pour sa part réaffirmé son engagement en faveur des réformes en soulignant qu'il « soutient le gouvernement d'Egor Gaidar, je ne le laisse pas tomber. Je soutiens celui qui a commencé les réformes et doit les mener à bien », a-t-il ajouté. Un tel engagement public de M. Eltsine en faveur de l'artisan des réformes économiques était espéré à Munich, souligne-t-on de source allemande.

Le président russe Boris Eltsine a

donc réussi son examen de passage devant le G-7.

Le président russe, qui s'est dit pleinement satisfait de « l'accord » de lancement de l'aide du FMI signé à Moscou dimanche entre le gouvernement russe et le directeur du Fonds M. Michel Camdessus, était de fait surtout venu chercher à Munich le soutien occidental à la « construction d'une nouvelle Russie ».

Combattif et assuré, le chef de l'État russe a expliqué, au cours des trois heures qui se sont déroulées dans une « ambiance extrêmement ouverte », l'état d'avancement de ses réformes aux sept, et les a assurés que son pouvoir était suffisamment fort pour les rendre « irréversibles » d'ici à la fin de son mandat en 1996.

Le chef de l'État russe a de fait obtenu ce que l'ancien président soviétique Mikhaël Gorbatchev n'avait pas osé demander l'an dernier lors du G-7 de Londres : l'avis favorable des dirigeants Occidentaux au moratoire sur la dette des républiques de la CBI, qui avaient chargé Boris Eltsine de les représenter.

Après ce feu vert du G-7, « je pense que les négociations se dérouleront bien aux Club de Paris et de Londres », s'est réjoui M. Eltsine. Le président russe n'a toutefois donné aucun détail du « moratoire » sur les dettes de l'ex-URSS.

Selon un responsable américain qui a requis l'anonymat, M. Eltsine a même émis devant les sept l'idée de rembourser « en nature » une partie de la dette.

Les « Russes sont intéressés à échanger la dette contre des propriétés », y compris des réserves pétrolières, des usines et des terres, selon ce responsable.

Le vaste exposé de toutes les réformes en cours, notamment sur les privatisations, la politique du gouvernement de Egor Gaidar contre l'inflation — tombée selon les dirigeants russes de 345 % en janvier à 14 % en juin — visait avant tout à renforcer la confiance de l'Occident, et non pas répondre à des « conditions » à l'aide occidentale, a assuré M. Gaidar.

Le revirement chez CFCF se confirme

TELEVISION Quatre Saisons a réalisé son deuxième bénéfice trimestriel depuis son lancement, contribuant à la respectable performance de sa société-mère CFCF qui a dégagé un bénéfice net de 3,9 millions \$ au troisième trimestre clos le 31 mai dernier comparativement à une perte nette de 1,2 millions \$ lors de la même période l'an dernier.

Les compressions draconiennes sur fond de télévision minimaliste ont donc donné les fruits escomptés à Quatre Saisons, le petit dernier et chétif rejeton du paysage télévisuel montréalais montrant un bénéfice avant impôt de 875 000 \$ au troisième trimestre contre une perte de 3,2 millions \$ l'an dernier alors que ses revenus se maintenaient au-dessus de la barre des 16 millions \$ et que ses dépenses chutaient de 4 millions \$ à 13,4 millions \$.

Pour la période de neuf mois, CFCF a enregistré un bénéfice net de 4,1 millions \$, une amélioration de 23,6 millions \$ en comparaison de la perte de 19,5 millions \$ essuyées au cours de la même période l'an dernier.

Ce redressement fait suite à une augmentation des produits de CFCF 12 et de la contribution de CTV de même qu'à l'adhésion rigoureuse aux mesures de réduction de dépenses conçues dans le plan de redressement de février 1991, indique la compagnie dans un communiqué.

Les revenus de CFCF ont diminué de 4 millions \$ au cours de ses neuf mois pour s'établir à 125,5 millions \$. En revanche, les dépenses ont chuté de 33,2 millions \$, une baisse de 26,5 %.

En outre, CFCF semble maintenant entretenir de bonnes relations avec ses banquiers. D'une part, l'endettement net se chiffrait à 118 millions \$ à la fin du trimestre alors qu'il était de 121 millions \$ au 28 février et de 132 millions \$ à la fin du troisième trimestre de l'exercice précédent. La compagnie a réduit son ratio d'endettement à un niveau bien en-dessous du maximum prévu dans l'entente de crédit bancaire, précise CFCF.

Les marchés ne s'étonnent pas du peu de résultats du Sommet de Munich

PARIS (AFP) — « Insipides », « timides », voire « désordonnées » : les conclusions officielles de la réunion du G-7 de Munich ont laissé de marbre les marchés financiers internationaux.

La volonté affichée hier dans le communiqué officiel du sommet des sept principaux pays industrialisés d'agir « ensemble de manière à ce que la reprise de l'activité économique se renforce et à ce que la croissance reprenne » n'a même pas déçu les opérateurs de New York, Londres ou Paris, qui n'attendaient rien d'autre que « le communiqué habituel, creux et vague », selon l'expression de l'un d'eux.

Au-delà du vœu, lui aussi classique, des sept de « créer les conditions d'un abaissement des taux d'intérêt », les marchés ont été particu-

lièrement déçus de l'absence totale de référence au marché des changes, alors que le même jour le dollar venait flirter avec ses plus faibles niveaux depuis février 1991 (1,4430 DM le 11 février), à 1,4760 DM, soit 4,9750 francs français.

Paradoxalement, alors que les grands argentiers s'accordent à reconnaître la sous-évaluation du yen face au dollar, et de ces deux devises face aux monnaies européennes, seul le yen ne parvenait pas à se renforcer contre le billet vert (124 yen pour un dollar en clôture hier à Tokyo).

Le marché des changes s'est toutefois animé grâce aux déclarations du secrétaire d'État américain au Trésor Nicholas Brady. Après avoir affirmé la veille qu'il n'était pas inquiet des cours du dollar, accentuant ainsi la tendance baissière du billet

vert, Nicholas Brady a rectifié le tir hier en soulignant que le dollar n'était pas « à brader ».

Largement survendu depuis jeudi dernier — après l'annonce d'une dégradation de l'emploi et la baisse des taux de la Réserve fédérale —, le dollar a aussitôt profité de cette fermeté du responsable américain pour rebondir et regagner deux pennings et sept centimes, atteignant 1,4950 DM et 5,04 FF.

Sur toutes les places, une unanimité se dégage : seule une baisse des taux d'intérêt allemands pourrait participer de manière tangible à la reprise de la croissance. Or, même si les plus optimistes anticipent une telle réduction avant la fin de l'année, la Bundesbank campe plus que jamais sur une position de fermeté.

Les milieux d'affaires québécois voient une reprise économique à l'horizon

LES MILIEUX d'affaires québécois croient que l'économie est sur le point de reprendre vie, selon un sondage du Conseil du patronat du Québec rendu public hier.

Près de la moitié des personnes interrogées — 46 % — estiment que les conditions économiques vont s'améliorer durant les six prochains mois, apprend-t-on.

Le sondage fut effectué par le poste auprès de 202 dirigeants d'entreprises, qui emploient un total de 227 830 personnes. Dans l'ensemble, le Conseil du patronat représente 447 membres corporatifs.

« Tous voient un changement », a affirmé le président du conseil, Ghislain Dufour. « Il est vrai qu'il s'agit d'un signe très, très faible. Mais nos membres croient que l'économie va prendre de la vigueur d'ici peu ».

Cependant, même si l'optimisme est de mise pour le futur, l'état actuel de l'économie n'a rien pour faire sourire : 48 % des répondants qualifient sa situation de mauvaise ou très mauvaise.

Et lorsqu'on demande pourquoi l'économie est dans une telle posture, les dirigeants d'entreprises du Québec montrent du doigt la faible productivité, la valeur trop élevée du

dollar canadien, qui affecte les exportations, et aussi les taux d'intérêt élevés.

La question des politiques linguistiques québécoises venait au dernier rang sur une liste de 17 facteurs possibles.

Interrogés sur le climat politique québécois, 51 % des répondants estiment qu'il est mauvais ou très mauvais.

Le point de vue sur la politique canadienne est encore pire, puisque 69 % le qualifient de mauvais ou très mauvais. Mais M. Dufour croit que ce chiffre pourrait changer en raison de la récente entente constitutionnelle entre les provinces anglophones. « Je suis certain que si nous avions fait le sondage ce matin, les réponses auraient été plus positives », a-t-il dit.

Le président croit que l'entente va donner un bon coup de pouce à une économie qui en avait grandement besoin. « Régulariser la question constitutionnelle fera mieux que n'importe quel programme gouvernemental en termes de développement économique au Canada », estime M. Dufour. « Ces questions sont très profondément liées entre elles. »

Selon lui, la clé d'un changement



PHOTO JACQUES NADEAU

Ghislain Dufour

majeur dans le contexte économique est le retour de la confiance des consommateurs. Aussi, il dit avoir peur que le petit vent d'optimisme soit étouffé par les politiques économiques d'Ottawa. « Si les taux d'intérêt à long terme restent aussi élevés, il va y avoir des problèmes.

La faiblesse du dollar à l'aide de l'économie US

Jean-Louis Santini

de l'Agence France-Presse

WASHINGTON — L'affaiblissement du dollar, tombé ces derniers jours à son plus bas niveau depuis seize mois, est le dernier remède auquel se raccroche l'administration Bush pour stimuler, par une relance des exportations, une reprise économique qui ne parvient pas à décoller, observait-on hier à Washington dans les milieux spécialisés.

Le secrétaire au Trésor Nicholas Brady n'a pas caché la position américaine au cours du sommet des sept à Munich, en déclarant ne pas être inquiet de la baisse actuelle du dollar.

Soucieux d'éviter le retour d'une récession aux États-Unis — qui représentent un marché clé d'exportation pour leurs produits — les autres membres du G-7, dont les économies tournent également au ralenti, sem-

blent s'être également résolus à cet expédient, en l'absence d'un accord sur des mesures de relance globale.

Dans leur déclaration économique publiée à l'issue du sommet, les Sept ont en effet évité toute référence spécifique aux taux de change. Ce silence, estime-t-on sur les marchés, a été interprété sur les marchés comme un feu vert à une baisse supplémentaire du dollar et rend peu probable des interventions des banques centrales.

Outre les incertitudes grandissantes parmi les investisseurs sur la réélection de George Bush en novembre prochain, la poursuite du mouvement de baisse du dollar par la persistance d'un écart important entre les taux d'intérêt américains, au plus bas depuis 30 ans, et les taux allemands, explique une partie de la faiblesse du dollar.

Ce différentiel, qui est actuellement de 5 points sur les taux de base bancaires, ne se réduira pas avant

plusieurs mois.

Mais, estime-t-on, un dollar faible est pour le moment une bonne chose pour l'économie américaine en favorisant les exportations qui ont été jusqu'à présent le seul moteur de la croissance et ont permis de limiter l'ampleur de la dernière récession.

Les exportations, qui représentent de 8 à 9 % du produit intérieur brut américain, avaient augmenté de 10 % entre 1990 et 1991 et ce rythme s'est maintenu pendant les trois premiers mois de 1992.

De plus, a-t-il souligné, les effets inflationnistes néfastes d'un dollar bas ne constituent pas un problème pour le moment dans la mesure où la faiblesse de l'activité économique a permis jusqu'à présent de bien contenir les tensions sur les prix. L'indice des prix de détail n'a en effet augmenté que de 0,1 % en mai et 3 % en rythme annuel sur les cinq premiers mois de 1992.

Bramalea n'est pas au bout de ses peines

Incapable de verser l'intérêt de 5 millions \$ dû le 30 juin dernier sur ses débetements, Bramalea, un des bras immobilier de l'empire Edper Bronfman de Toronto, a annoncé hier qu'elle avait vendu pour 131 millions \$ certains de ses actifs immobiliers à Trizec Properties, sa société-mère, et à Pensionfund Realty.

Se contentant d'émettre un communiqué succinct, Bramalea confirmait ainsi la vente de deux centres commerciaux, le Carlingwood Mall, à Ottawa, d'une superficie de 555 000 pieds carrés et le Westshore Mall, à Holland au Michigan, qui s'étend sur 474 000 pieds carrés. C'est Trizec qui se porte acquéreur de ses propriétés et qui vient ainsi à la rescousse de sa filiale en difficulté.

De son côté, Pensionfund Realty met la main sur dix immeubles in-

dustriels à Brampton. Non identifiée, une autre propriété à vocation industrielle a été vendue à un acheteur dont le nom n'a pas été dévoilé.

« Ces ventes permettent à Bramalea de réduire sa dette d'approximativement 106 millions \$ tout en fournissant des fonds de roulement de 25 millions \$ », a précisé la compagnie qui croule sous des dettes de 5 milliards \$.

Bramalea, qui n'est pas au bout de ses peines, ajoute qu'elle « continue à avoir des discussions constructives avec ses principaux prêteurs afin d'accomplir la mise en oeuvre de son Plan d'affaires révisé ». La compagnie prévoit convier à la fin de mois ses créanciers à une assemblée où ce nouveau plan sera présenté et discuté.

Allez ! Faites du vent, pas du ventre.
Quand on est bien, on est plus beau.

PARTICIPATION **À vous de jouer.**

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

M^{re} Janine Harris

Le président du Conseil d'administration de la Corporation de l'École Polytechnique, M. Roland Doré, ing., a le plaisir d'annoncer les nominations de M^{re} Janine Harris et de M. Claude Boivin, ing., à titre de membres de son Conseil d'administration pour un mandat de quatre ans.

Membre en règle du Barreau du Québec, M^{re} Harris possède une importante expertise en droit corporatif, financier et commercial. Elle a cumulé les fonctions de conseiller et juriste au sein de divers organismes gouvernementaux. Aujourd'hui conseiller juridique et secrétaire adjoint auprès de la compagnie Steinberg Inc., elle participe activement à la gestion de cette entreprise.

Nommée par le gouvernement du Québec, M^{re} Harris succède à M^{re} Nicole Forget.

M. Claude Boivin, ing.

Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et président et chef de l'Exploitation d'Hydro-Québec, M. Boivin apporte au Conseil d'administration une vaste expérience de gestionnaire.

Au Conseil d'administration de Polytechnique, il occupe l'un des quatre sièges réservés aux ingénieurs diplômés de l'École.

L'École Polytechnique compte plus de 5 000 étudiants, ce qui en fait le plus important établissement universitaire d'enseignement du génie au Canada.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Dialogue possible entre Haïtiens

WASHINGTON (Reuter) — Une nouvelle commission représentant le président haïtien en exil Jean-Bertrand Aristide est prête à entamer des pourparlers avec quiconque détient le pouvoir à Port-au-Prince, a déclaré mardi l'ambassadeur de Haïti aux États-Unis, Jean Casimir. Jusqu'à présent, le père Aristide s'est refusé à discuter de son retour en Haïti avec le général Raoul Cédras, le chef de l'armée qui l'a renversé le 30 septembre dernier. Il refusait aussi de parler avec Marc Bazin, récemment nommé premier ministre. Mais une nouvelle commission de dix personnalités favorables au président Aristide souhaite engager des négociations avec les détenteurs du pouvoir quels qu'ils soient, a déclaré Jean Casimir, partisan du père Aristide, lors d'une conférence de presse. « On ne peut pas exclure le général Cédras, il fait partie de l'armée », a-t-il souligné. La commission sera dirigée par le père Antoine Adrien, proche conseiller du président Aristide. Le père Adrien a annoncé la création de cette commission lundi à Port-au-Prince.

Les Khmers rouges s'entêtent

PHNOM PENH (AFP) — Les Khmers rouges ont à nouveau refusé hier lors d'une réunion importante du Conseil national suprême (CNS) cambodgien à Phnom Penh de déposer leurs armes et de coopérer avec les forces de paix de l'ONU, entraînant une persistance du blocage du processus de paix. Le premier ministre du gouvernement de Phnom Penh M. Hun Sen, membre du CNS, a estimé à l'issue de la réunion que tenter de convaincre les Khmers rouges « est une perte de temps », et a appelé à la mise en place de sanctions politiques et économiques contre les Khmers rouges. La réunion du CNS, à laquelle participait outre les quatre factions khmères le chef de l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge), M. Yasushi Akashi, était destinée à tenter de mettre fin à l'impasse à laquelle a conduit le refus de coopérer des Khmers rouges. Les Khmers rouges exigent la destitution du gouvernement de Phnom Penh, le retrait des troupes vietnamiennes présentes selon eux au Cambodge, l'accroissement du rôle du CNS et l'organisation d'un référendum sur le maintien du gouvernement de Phnom Penh, comme préalables au respect des accords de paix signés à Paris en octobre dernier entre les quatre factions.

L'Inde construira des missiles

NEW DELHI (AFP) — L'Inde a certifié hier qu'elle ne permettra pas à la communauté internationale de s'immiscer dans son programme de développement de missiles. Selon le ministre de la Défense, M. Krishna Kumar, ce programme, destiné à développer une famille de missiles de classe internationale, est un projet complètement local, non dépendant de la technologie étrangère. « Le système de contrôle de la technologie des missiles (MTCR) ou tout autre groupe de pression n'influencera pas notre programme de développement de missiles, qui est en bonne voie », a déclaré M. Krishna Kumar au cours d'une conférence de presse. Les États-Unis ont exprimé leur inquiétude face à la volonté de l'Inde de poursuivre ce programme, qui selon eux, est contraire au MTCR, dont l'objectif est de limiter la prolifération des missiles. L'Inde a effectué à deux reprises des tests de vols d'un missile ballistique de portée moyenne, appelé Agni, et a déjà commencé à produire une petite quantité de missiles sol-sol et de missiles sol-air de portée limitée. Selon M. Krishna Kumar, la production de missiles à plein rendement commencera l'année prochaine.

Retrait de l'Armée rouge

MUNICH (Reuter) — Le président russe Boris Eltsine s'est engagé hier à procéder au retrait des 130 000 soldats russes toujours déployés dans les pays baltes. La Russie a décidé dans un premier temps d'arrêter d'y envoyer de nouveaux appelés pour remplacer ceux dont le mandat vient à expiration, a déclaré Boris Eltsine lors d'une conférence de presse. « Puisque notre service dure deux ans, en termes pratiques d'ici deux ans il n'y aura plus de soldats stationnés là-bas », a-t-il dit. Mais le président russe a précisé qu'il ne pouvait pas avancer de calendrier précis en raison des problèmes de logement posés par le retour des soldats stationnés dans l'ex-RDA et dans les pays baltes. « Nous ne pouvons pas tout simplement retirer 100 000 soldats et les laisser au milieu d'un champ. Ils deviendraient nos ennemis. Le retrait doit se dérouler de manière civilisée », a estimé Boris Eltsine. « Nous sommes convenus avec les dirigeants des pays baltes de définir un calendrier pour le retrait au deuxième semestre 1992 et pour 1993 », a-t-il ajouté.



Le nouveau président autrichien, Thomas Klestil, a salué la foule hier à sa sortie du palais de Hofburg à Vienne.

Waldheim cède la place à Klestil

VIENNE (Reuter) — Kurt Waldheim, que son passé dans l'armée hitlérienne avait fait mettre en quarantaine par la communauté internationale, a cédé hier la présidence autrichienne à Thomas Klestil, qui va avoir pour tâche de réinsérer son pays dans le concert des nations.

« En regardant en arrière, a déclaré l'ancien secrétaire général des Nations unies dans son discours d'adieu, je regrette que sous la pression d'attaques souvent pénibles pour moi, je n'aie pas été toujours capable de trouver les mots adéquats pour décrire ma vie, mes sentiments et le destin de ma génération et de mon pays ainsi que l'ampleur des crimes de cette période ».

Bien qu'il eut affirmé n'avoir jamais eu rien à se reprocher, Kurt Waldheim, 73 ans, n'a plus cessé d'être rattrapé par son passé depuis le jour que, en mars 1986 quelques mois avant son élection l'hebdomadaire autrichien Profil a révélé qu'il avait

été lieutenant de la Wehrmacht dans les Balkans de 1942 à 1945, alors que l'intéressé laissait lui-même entendre qu'il était pendant cette période étudiant à Vienne.

Il a expliqué que, dans ses mémoires, il avait gardé le silence sur son passé militaire parce que cela était ennuyeux et sans importance.

Dans son discours d'adieu, il a souligné qu'il avait choisi de mener son mandat jusqu'au bout, malgré les difficultés, en partie pour montrer qu'il était injuste de tenir tous les Autrichiens responsables des crimes de guerre nazis.

« Il était important pour moi de montrer que la majorité d'entre eux ont été jetés dans une guerre qu'ils ne voulaient pas et ont du porter un uniforme qui, pour beaucoup de gens — en particulier le peuple juif — était un symbole de persécution, de souffrances et de mort », a dit le président sortant.

« Des millions de gens de cette gé-

nération de la guerre n'ont découvert qu'après la guerre la nature, les objectifs réels et l'ampleur épouvantable de ces crimes », a-t-il poursuivi.

Le nouveau président, Thomas Klestil, ambassadeur à Washington au moment où le gouvernement américain a placé Kurt Waldheim sur sa liste noire des étrangers indésirables, a déjà été invité dans plusieurs pays dont les portes étaient fermées à son prédécesseur. Il devrait se rendre en septembre aux États-Unis.

Dans son premier discours en tant que chef de l'État, Thomas Klestil, 59 ans, a invité les Autrichiens à ne pas enfouir leur passé.

« Il nous faut assumer notre Histoire avec honnêteté et sincérité, a-t-il dit. Nous le devons aux innombrables victimes de l'inhumanité, de la haine et du racisme revendiqués dans le passé et nous le devons aussi à nous-mêmes ».

Les barrages routiers sont levés en France

d'après AFP et Reuter

PARIS — Les conditions de circulation redevenaient normales hier sur l'ensemble du réseau routier français, huit jours après le déclenchement du plus puissant mouvement de protestation des camionneurs.

Selon le Centre national d'informations routières (CNIR), la circulation est redevenue normale sur les autoroutes, l'axe reliant Lille à Marseille est définitivement libéré dans les deux sens.

Pour aider à écouler le trafic, le gouvernement français a autorisé les camions à circuler durant tout le week-end et le pont du 14 juillet.

Hier, des difficultés subsistaient dans la région Midi-Pyrénées, où une cinquantaine de barrages « fil-trants » étaient encore comptabilisés hier en fin d'après-midi, contre 70 en matinée.

La région de Bordeaux était également touchée, ainsi que les environs de Nevers et de Chalon. Dans l'ouest, la situation s'est clarifiée en fin de journée, l'ensemble du réseau était libre.

La colère des routiers provoquée par l'application, à compter du 1er juillet, du permis de conduire à point, s'était étendue à leurs conditions sociales. Elle a provoqué la paralysie de la circulation, déclenché une crise sociale, et s'est traduite par un début d'asphyxie de l'activité économique.

Pour régler la question, le gouvernement français a allié la négociation à la fermeté, comme cela a été le cas mardi, au cours d'interventions musclées des forces de l'ordre, parfois aidées de chars pour disloquer les barrages.

Le conflit s'est focalisé entre la profession, patrons et salariés critiquant la réforme, et le gouvernement, qui est apparu en première ligne dans le conflit le plus important qu'ait géré M. Pierre Bérégovoy trois mois après son accession au poste de premier ministre.

Sur le permis lui-même, le gouvernement n'a accepté que des aménagements ne mettant pas en cause le principe du permis à point. Une Commission du suivi poursuivra ce-

pendant la discussion sur son adaptation.

Sur le plan social, après l'échec en fin de semaine d'une négociation paritaire entre patrons du transport et syndicats, le gouvernement a dépêché trois ministres pour obtenir un relevé de conclusions touchant aux conditions de travail.

Les conséquences du conflit, au-delà des estimations catastrophistes de certains agents économiques, ne pourront être dégagees que progressivement.

D'ores et déjà, les producteurs de fruits de la vallée du Rhône apparaissent avoir perdu une grande partie de leur production. Une délégation de la filière fruits et légumes a obtenu la constitution d'une cellule de crise.

Plusieurs centaines d'agriculteurs ont occupé les bureaux de différentes administrations dans le sud pour réclamer des aides.

Le secteur du tourisme a également été atteint, et les réservations hôtelières n'ont, dans le sud, été honorées qu'à 40 %. La Côte d'Azur est cependant moins touchée.

L'amélioration des conditions routières a fourni au président François Mitterrand l'occasion de rassurer les vacanciers, à la veille d'un des week-ends les plus chargés de l'année sur les routes.

« Pouvez-vous dire aux Français qu'ils pourront partir tranquillement en vacances? », lui a-t-on demandé lors de sa conférence de presse à l'issue du sommet du G7 à Munich.

« Vous pourrez parvenir au lieu de votre destination sans trop souffrir grâce à l'action menée ces derniers jours par le gouvernement », a répondu le chef de l'État.

Les premiers bouchons dus à l'afflux de vacanciers ont été signalés hier soir.

« Bison Futé » a souligné qu'aux cinq millions de personnes attendues à partir d'hier sur les routes de France viendraient s'ajouter ceux qui n'ont pu prendre la route ces derniers jours en raison des manifestations de routiers, notamment des touristes néerlandais, belges et allemands.

Les tortionnaires jouissent de l'impunité, dit Amnistie

Clément Trudel

DANS LE monde subsiste un « état de barbarie » qui prend la forme de disparitions, d'exécutions extrajudiciaires, de tortures et de violations des droits de l'homme et « plus de 100 gouvernements continuent à torturer ou à maltraiter les détenus ». Comment expliquer ce manque apparent de progrès? Amnistie attribue ce triomphe de la force brute à l'impunité dont se prévalent de très nombreux coupables; à la timidité ou au manque de conviction avec lesquelles les « nouvelles démocraties » promettent de faire la lumière sur les exactions; à des autorités « qui ne se donnent même pas la peine de sauvegarder les apparences » d'une justice formelle, comme en Chine, en Irak et au Myanmar (ex-Birmanie) où les militaires refusent de passer le pouvoir à des élus dûment choisis par le peuple birman.

Le régime de Corazon Aquino, pré-

sidente sortante des Philippines, écope notamment pour le peu de volonté réelle de régler le sort de 700 détenus politiques et d'endiguer les exécutions extrajudiciaires. Et l'Argentine apparaît piégée par une logique du « point final » apposé à des dossiers de violations des droits qui ne devraient pas connaître de prescription.

Ce sont là quelques points saillants du *Rapport 92* d'Amnistie internationale rendu public hier dans plusieurs pays et qui place en exergue une phrase de Perez de Cuellar: « Aujourd'hui, l'opinion exige avec insistance que l'on réduise l'écart entre aspirations et réalité, faute de quoi tout espoir sera perdu ». On trouve dans ce volume un panorama lugubre d'atrocités commises dans l'ex-Yugoslavie, un aperçu de crimes commis par des forces de l'ordre qui favorisent l'éclosion d'escadrons de la mort se chargeant d'éliminer les enfants de la rue (Gua-

temala et Brésil). Sont également visés, des mouvements d'opposition tels l'IRA en Irlande, le Front Farabundo Martí de libération nationale, au Salvador, et les « Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul », au Sri Lanka.

Pour l'année 1991, au Burundi, les tensions interethniques ont été la cause de « plus de 1000 exécutions extrajudiciaires ». Il y eut au minimum 1000 exécutions de détenus en Chine. Au Pérou « où la justice militaire a fait de l'impunité une véritable institution », on déplore des centaines de disparitions, sans parler des atrocités commises par le Sentier lumineux.

Le rapport prend en compte les bouleversements politiques survenus en Afrique; des régimes autoritaires ont été balayés, des libérations massives de détenus politiques se sont déroulées, en Angola notamment. En Éthiopie, par contre, des milliers de partisans du régime déchu sont

maintenant incarcérés. Amnistie, qui a condamné les excès de Mengistu Haile Mariam, se voit dans l'obligation de s'inquiéter maintenant du sort réservé à ces anciens détenteurs du pouvoir. L'organisme qui a son siège à Londres dénonce l'exécution sommaire de quelque 150 Touaregs par des soldats maliens, et révèle qu'au Soudan existe des « maisons fantômes » où l'on torture.

Amnistie s'attarde sur l'état inquiétant des droits de l'homme en Haïti, et signale qu'à Cuba, des 200 ou 300 prisonniers politiques, un bon nombre sont « des militants des droits de la personne ou des détracteurs du gouvernement ». Les États-Unis sont blâmés pour figurer dans le petit peloton de six pays qui autorisent l'exécution de délinquants mineurs. Plusieurs pays de l'Est, telles l'Albanie, la Lettonie et l'Estonie sont aussi blâmés pour l'exécution de prisonniers ou le nombre inquiétant de condamnations à mort.

L'un des pays les plus fermés à toute représentation faite par des organismes comme Amnistie est l'Inde où, en vertu de pouvoirs spéciaux, l'armée, dans des États comme le Pendjab, le Jammu, le Cachemire ou l'Assam, tire délibérément pour tuer et où Amnistie déplore que, dans d'autres parties de l'Inde, « les autorités ferment les yeux sur la pratique très répandue de la torture ».

Le bilan de l'année 1991 englobe également des pays comme Israël pour le traitement fait aux Palestiniens des territoires occupés, la Syrie, le Maroc, la Turquie, etc. Figurent aussi sur cette liste noire des pays comme le Royaume-Uni, où des arrêts de cour cassent des condamnations prononcées dans les années 70 sur la foi de preuves falsifiées par la police contre des « terroristes » irlandais, et la France et l'Italie où la majorité des plaintes pour traitements brutaux en prison ont été portées par des Maghrébins.

Mes interurbains me coûtent trop cher!



L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE



PHOTO AP

Hanna Suchocka

Suchocka dirigera le cabinet polonais

VARSOVIE (Reuter) — Le président polonais Lech Walesa a accepté hier la candidature de Hanna Suchocka au poste de premier ministre, un peu plus d'un mois après la chute du gouvernement de Jan Olszewski.

Professeur de droit de 46 ans, Hanna Suchocka, accompagnée des dirigeants des sept partis composant sa coalition, a présenté à Lech Walesa un cabinet constitué au terme de cinq jours de négociations.

« Saluant la proposition de la coalition, le président a approuvé la candidature d'Hanna Suchocka comme premier ministre et la composition de son cabinet », a déclaré Andrzej Drzycimski, porte-parole de la présidence.

Avant de soumettre le choix d'Hanna Suchocka à la Diète, le président doit d'abord demander aux parlementaires de revenir sur la désignation comme premier ministre du dirigeant du Parti paysan Waldemar Pawlak.

Waldemar Pawlak a offert sa démission la semaine dernière faute d'avoir réussi à constituer un gouvernement de coalition après un mois de tractations.

Lech Walesa avait averti les partis qui ont retiré leur soutien à Waldemar Pawlak qu'il ne leur demanderait pas d'approuver sa démission tant qu'ils ne se seraient pas mis d'accord sur une liste complète de ministres et un programme susceptibles de rallier la majorité de la Diète.

Le Parlement ne doit pas se réunir avant la semaine prochaine mais une séance extraordinaire pourrait être convoquée demain, dit-on dans les milieux parlementaires.

Membre de l'Union démocratique (UD), Hanna Suchocka a été choisie comme candidat de compromis par huit formations issues de la mouvance de Solidarité.

« J'ai accepté d'être candidate au poste de premier ministre parce que je crois que, après tous ces conflits, nous avons besoin d'un gouvernement d'accord national », a déclaré Hanna Suchocka à l'issue de sa rencontre avec le chef de l'État.

« Après ma rencontre avec le président, je suis optimiste. Le reste dépend du Parlement ».

La CSCE se donne un rôle de maintien de la paix

La Yougoslavie est suspendue des travaux de la Conférence sur la sécurité en Europe

d'après AFP et Reuter

HELSINKI — Cinquante-et-un pays membres de la CSCE, à l'exception de la Yougoslavie, vont se réunir à partir d'aujourd'hui à Helsinki afin de garantir la sécurité et la coopération en Europe.

La nouvelle république de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), qui avait participé aux travaux préliminaires et au Comité des hauts fonctionnaires depuis mars dernier, a été suspendue du sommet, ainsi que des prochaines réunions.

Déjà les membres du G-7 à Munich avaient brandi la menace d'un recours à la force contre les troupes de Belgrade. En marge du sommet de la CSCE se tiendra demain une réunion de l'UEO (Union de l'Europe de l'ouest, seul organisme européen compétent en matière de défense) dont le but sera d'étudier les options militaires à prendre à l'encontre de la Serbie.

Toute l'après-midi ainsi que tard dans la soirée d'hier s'est poursuivi le ballet des arrivées des différents chefs d'États et de gouvernements

qui participeront pendant deux jours à la Conférence.

Le président américain, George Bush, en provenance de Munich où il avait assisté à la réunion du G-7 a précédé de quelques minutes son homologue français, François Mitterrand, également présent à Munich.

Le président russe, Boris Eltsine, a été l'une des dernières personnalités à rallier la capitale finlandaise.

Les chefs d'États et de gouvernements de la CSCE doivent notamment donner le feu vert à un texte de 80 pages sur d'éventuelles opérations de maintien de la paix en Europe qui s'appuieront, en l'absence de forces propres à la Conférence, sur des organisations régionales ou transatlantiques comme la CEE, l'OTAN ou l'UEO, comme le mentionne le projet de document final.

Le texte, intitulé « Document d'Helsinki 1992 — les défis du changement », fait de la CSCE un garant de la stabilité sur le continent. Il prévoit notamment la création d'un poste de Haut commissaire pour les minorités nationales et le lancement de nouvelles négociations de désar-

mement.

Soulignant que la CSCE — qui a longtemps été un simple forum de discussions entre l'Est et l'Ouest — « a un rôle central pour promouvoir et gérer les changements » sur le continent, les 52 ont décidé de se doter de la capacité de mener des opérations de maintien de la paix « en cas de conflits au sein de ou parmi les pays participants ».

« Pour la première fois depuis des décennies, nous faisons face à la guerre dans la région de la CSCE. De nouveaux conflits armés et l'usage massif de la force pour obtenir une hégémonie et une expansion territoriale continuent à se produire », notent les États membres.

Comme la CSCE ne dispose pas elle-même de forces militaires, le document précise qu'elle pourra au cas par cas faire appel aux ressources d'organisations comme « la CEE, l'OTAN, l'UEO (Union de l'Europe occidentale) » et d'autres institutions ou mécanismes, notamment les forces de maintien de la paix de la CEI.

La suspension de la Yougoslavie,

réduite à la Serbie et au Monténégro, sanctionne l'implication des Serbes dans les troubles ethniques affectant la région. Son siège restera vide et seul son nom figurera sur la table.

Mais la Russie, qui avait bloqué tout accord à ce sujet, a obtenu une concession importante. Le délégué autrichien Martin Vukovich a en effet précisé qu'un consensus au sein de la CSCE serait nécessaire pour renouveler la suspension, ce qui revient à accorder à Moscou un droit de veto.

« Nous avons 100 jours (et) une décision de rester membre de la CSCE ; la décision sera réexaminée le 14 octobre et dans cet intervalle quelque chose de positif peut arriver », a déclaré le délégué yougoslave Vladimir Pavicevic.

Le premier ministre yougoslave désigné, Milan Panic, avait demandé un sursis de 100 jours pour tenter de mettre fin aux affrontements.

Selon la résolution adoptée par la CSCE, le renouvellement de l'exclusion dépendra de l'attitude de la Yougoslavie vis-à-vis des principes de la CSCE et de sa coopération avec les

missions envoyées par la Conférence.

Martin Vukovich a également dit que la CSCE suivrait de près la position adoptée — vraisemblablement en octobre — par les Nations unies quant à la reconnaissance de la Yougoslavie.

À Bruxelles, le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Woerner a estimé que le texte permettrait à l'Alliance de jouer un nouveau et important rôle de maintien de la paix.

Mais on estime dans les milieux diplomatiques qu'il sera difficile en pratique de faire appel aux ressources de l'Alliance dans le cadre de telles missions, en raison des divergences au sein de celle-ci.

C'est ainsi que la France, qui s'est retirée en 1967 des structures militaires intégrées de l'OTAN pour protester contre ce qu'elle considérait comme une domination des États-Unis, s'intéresse davantage au développement d'institutions comme la Communauté européenne.

« Je suis satisfait du compromis », a dit Manfred Woerner.

Belaid Abdessalam est nommé premier ministre d'Algérie

ALGER (Reuter) — Le Haut comité d'État (HCE) algérien a fait appel hier à un cagique du Front de libération nationale (FLN), Belaid Abdessalam, pour former un nouveau gouvernement après la démission de Sid Ahmed Ghozali.

Ministre tout puissant de l'Industrie et de l'Énergie de Houari Boumédiène et artisan de l'industrialisation planifiée et de la nationalisation du pétrole, Belaid Abdessalam, 64 ans, devra sortir le pays du marasme économique.

Le nouveau premier ministre présentera son gouvernement dans les prochains jours, a annoncé le HCE. Sid Ahmed Ghozali a été chargé d'expédier les affaires courantes d'ici là.

Par un curieux clin d'oeil de l'Histoire, il a été remplacé par l'homme qui avait favorisé sa carrière dans les années 1960, en le propulsant en

1966 à la tête de la Sonatrach, la compagnie pétrolière d'État.

Ces changements interviennent 10 jours après l'assassinat du président Mohamed Boudiaf à Annaba, dans l'est du pays.

La démission de Sid Ahmed Ghozali « relève d'une logique politique qui doit désormais prévaloir et permettre l'instauration de saines traditions dans les rapports entre les plus hautes institutions de l'État », déclare la présidence collégiale algérienne dans un communiqué sibyllin.

Patron de l'industrie de 1965 à 1977, Belaid Abdessalam avait choisi une planification que le président Chadli Benjedid a voulu démanteler au cours de la dernière décennie.

Hostile à la libéralisation économique, Belaid Abdessalam a publié en 1989 un livre très critique sur la politique industrielle menée depuis

son départ du pouvoir.

Marginalisé à partir de 1979, il avait alors intégré le bureau politique du FLN pour le quitter dès l'année suivante. Après une éclipse de neuf ans, il était revenu au Comité central en 1989 avant d'en démissionner en 1991.

Aucune information n'a été fournie sur l'orientation de la politique économique de la nouvelle équipe gouvernementale.

Dans sa lettre de démission adressée au président du HCE, Ali Kafi, Sid Ahmed Ghozali, 55 ans, déclare que le pays aura besoin d'un « gouvernement fort, c'est-à-dire capable de mettre hors d'état de nuire les forces du mal qui n'ont eu de cesse que de jouer la déstabilisation de l'État à des fins de pouvoir ».

Sid Ahmed Ghozali, qui était en place depuis juin 1991, ajoute que cette nouvelle équipe devra se créer

les conditions « pour pouvoir consacrer enfin toutes ses énergies à la tâche immense de redressement économique ».

Dans un communiqué, le HCE a rendu hommage au premier ministre sortant en déclarant qu'il s'était acquitté de sa tâche « dans une phase particulièrement difficile ».

Par ailleurs, Lembarek Boumaraf semble être la seule personne impliquée dans l'assassinat du président algérien Mohamed Boudiaf, a déclaré hier un procureur d'Annaba.

« Jusqu'à maintenant, l'enquête effectuée par les hommes de la gendarmerie a confirmé que Lembarek Boumaraf était le meurtrier », a-t-il déclaré à la radio algérienne.

« Les motifs exacts de l'assassinat restent flous. Jusqu'à maintenant nous ne pouvons pas parler d'autres personnes impliquées dans le crime. Jusqu'à maintenant une seule per-

sonne a été arrêtée », a-t-il ajouté.

Agé de 26 ans, Lembarek Boumaraf était sous-lieutenant dans une unité spéciale chargée de la sécurité du président du Haut comité d'État.

Arrêté le jour même de l'attentat, il avait réussi à s'échapper de la maison de la Culture d'Annaba, où l'attentat a eu lieu.

Le calme règne à Sarajevo

SARAJEVO (AFP) — Les armes sont restées presque silencieuses hier à Sarajevo où le président bosniaque Alija Izetbegovic est parti pour Helsinki où doit se tenir aujourd'hui et demain le sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Assiégée depuis le 6 avril, Sarajevo devrait d'ailleurs « être libérée bientôt », tout au moins si l'on en croit celui que l'on présente comme le Robin des bois local, Yuka Prazina, un ancien mauvais garçon dont la bande a fourni les premiers défenseurs de la ville, et qui a tenu hier après-midi une conférence de presse.

Au même moment, Mme Sadako Ogata, Haut commissaire de l'ONU aux réfugiés, vêtue d'un gilet pare-éclats effectuait une visite de quelques heures dans la ville martyre. Petite femme aux cheveux courts, escortée par des fusiliers marins français, elle a rencontré le commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) à Sarajevo, un responsable de l'aide sociale et un membre de la présidence collégiale bosniaque, M. Ejup Ganic qui affirme ne représenter aucune des trois communautés (musulmane, serbe et croate) de cette république.

Le président Izetbegovic était parti discrètement dans la matinée, à bord d'un avion dont personne n'a voulu préciser la nationalité ni le modèle pour des raisons de sécurité.

Au cours d'une conférence de presse, Mme Ogata s'est essentiellement félicitée de la mise en place du pont aérien sur Sarajevo.

Les mouvements d'avions se sont d'ailleurs intensifiés hier puisque 17 C-130 Hercules et C-160 Transall s'étaient déjà posés.

Par ailleurs, les Serbes ont continué à rassembler leurs armes lourdes en six points situés hors de portée de l'aéroport, sous la supervision de 60 observateurs de l'ONU, comme le prévoit l'accord conclu le 28 juin entre l'ONU, et les belligérants pour la réouverture de l'aéroport. Reste que les armes anti-aériennes ne sont pas concernées par cet accord, comme l'a révélé incidemment le commandant en chef de la FORPRONU en Yougoslavie, le général Nambiar lors de sa récente visite à Sarajevo.

Pour leur part, les habitants de Sarajevo ont profité du retour du soleil et surtout de la semi-trêve tacite, entrecoupée seulement de quelques explosions et rafales, pour arpenter le centre-ville en courant et en rentrant les épaules dès que sifflaient les balles, des tireurs embusqués qui ont continué à sévir.

Un proche d'Eltsine condamne le PCUS

MOSCOU (Reuter) — Un représentant de Boris Eltsine a défendu hier l'interdiction du Parti communiste d'Union soviétique (PCUS) prononcée par le président russe, faisant valoir que l'ancien parti unique avait gouverné le pays par la terreur pendant plus de 70 ans.

Sergei Chakhrai, qui témoignait lors d'une audition de la Cour constitutionnelle, devant laquelle le PCUS est mis en accusation, a déclaré que les communistes avaient régné sans partage et avaient infligé des souffrances sans nom au peuple soviétique.

« Conformément à la théorie léniniste de l'État, les communistes ont gouverné sans se soucier de la loi, en usant de la terreur à grande échelle », a-t-il déclaré au deuxième jour des audiences de la Cour constitutionnelle.

La cour doit se prononcer sur la

légalité de l'interdiction du PCUS prononcée par Boris Eltsine après l'échec du coup d'État conservateur du mois d'août 1991 et sur la légalité du parti lui-même.

Depuis son interdiction, le parti n'est plus qu'un mouvement marginal agissant dans l'ombre. Seuls 90 de ses membres ont assisté au dernier congrès organisé ce week-end dans les environs de Moscou.

L'ancien président soviétique Mikhail Gorbatchev a dénoncé hier les travaux de la Cour constitutionnelle de Russie, estimant qu'ils contribuaient à diviser le pays.

« Les actuels réformateurs, les autorités actuelles agissent mal, a-t-il déclaré au quotidien *Literatournaia Gazeta*. Je pense que les deux camps finiront par perdre la face, parce que ce processus nous pousse vers un schisme, vers la division de la société. »

Sergei Chakhrai a estimé que le PCUS n'avait jamais été un parti politique et qu'il s'était substitué à l'État. « Le pouvoir sans partage du parti a été reconnu dans le monde entier. Les dirigeants du parti ont signé tous les plus importants accords internationaux, dont celui d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe », a-t-il dit.

Pendant des décennies, le parti a violé la constitution en entretenant les haines sociales, religieuses et ethniques, a-t-il ajouté. « Les communistes ont éliminé la propriété privée en même temps que les propriétaires, expédiant des millions de paysans, d'entrepreneurs et de commerçants dans des camps de travail ou en exil. Certains groupes ethniques, tels les Allemands (de la Volga), les Tatars de Crimée ou les Tchétchènes ont partagé leur sort », a-t-il déclaré.

Sergei Chakhrai a affirmé que de

nombreux prêtres et croyants avaient été assassinés sur ordre du parti, dont le but était de détruire la religion pour construire un État athée.

Il a fait allusion à des documents qui prouvent, selon lui, que le parti a utilisé sa structure pour faire obstacle aux dirigeants russes démocratiquement élus.

Il a ajouté que ces documents, présentés auparavant à la cour, montraient que des organisations du parti avaient publié des résolutions de soutien au coup d'État du mois d'août.

Après la mise en échec du putsch par les forces loyales à Boris Eltsine, le président russe ne pouvait plus permettre l'existence d'une structure parallèle aux autorités légales et dangereuse pour le nouvel ordre démocratique, a dit Sergei Chakhrai.

C'est simple: payez moins.

TÉLÉPLUS	AVANTAGE	AVANTAGE OUTRE-MER	WATS
Même si vos frais d'interurbains sont peu élevés, Téléplus ^{MC} vous permet d'économiser jusqu'à 15 % en tout temps sur vos appels au Canada et à destination des États-Unis*.	Si vous faites un usage important de l'interurbain, optez pour les plans d'économie Advantage ^{MC} Canada et États-Unis* et profitez d'un taux progressif d'escompte allant jusqu'à 30 % .	Du nouveau pour votre budget: économisez maintenant jusqu'à 30 % sur vos appels interurbains vers près de 200 pays. Ces réductions s'appliquent 7 jours par semaine, 24 heures sur 24.	Vous faites au moins dix heures d'interurbains par mois vers plusieurs destinations spécifiques au Canada ou aux États-Unis*? Le service WATS ^{MC} , récemment modifié, vous offre des réductions allant jusqu'à 50 % .

Peu importe la taille de votre entreprise, si vous faites plus de 27 \$ par mois d'appels interurbains, il y a au moins un plan d'économie pour vous. Discutez-en avec nos conseillers en composant le 1 800 363-BELL. Les plans d'économie, une autre solution de Bell pour les gens en affaires.

Bell
des gens de parole

*À l'exception de l'Alaska et d'Hawaï.
Ces plans d'économie peuvent être sujets à certaines conditions et restrictions.
Bell, des gens de parole est une marque de commerce de Bell Canada.

PROBLÈME DE DROGUE ?
NOUS POUVONS T'AIDER
APPELLE:
NARCOTIQUES ANONYMES

514-939-3092

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — *A League of their Own* 1 h 15, 3 h 45, 7 h 10, 9 h 30 II: *Batman Returns* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h — III: *Unlawful Entry* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 IV: *Lethal Weapon* 3 h, 9 h 20 — *Housesitter* 1 h, 5 h 20, 7 h 20

BERRI I: (849-3456) — *Le retour de Batman* 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 II: *Tirelire combines et cie* 1 h 30, 3 h 15, 5 h, 7 h, 8 h 45 III: *Alien* 3 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 15 IV: *Coyote* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 V: *Fergully les aventures de Zak et Crysta* 1 h 30, 3 h, 4 h 30, 5 h 55 — *L'arme fatale* 3 ven. au mer. 7 h 15 — *Basic Instinct* 9 h 30

BONAVENTURE I: (849-3456) — *Thunderheart* 7 h, 9 h 10 II: *My Cousin Vinny* 7 h 10, 9 h 20

BROSSARD I: (849-3456) — *Horizons lointains* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 40 II: *Léolo* 7 h — *Fergully les aventures de Zak et Crysta* 1 h 35, 3 h 15, 5 h — *Basic Instinct* 9 h 30 III: *Coyote* 1 h 45, 4 h 20, 7 h 10, 9 h 25

CARREFOUR LAVAL I: (849-3456) — *Alien* 3 h 15, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35 2: *Unlawful Entry* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30 3: *Coyote* 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 40 4: *Tirelire combines et cie* 1 h 35, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 10 — *Housesitter* 9 h 10 5: *Léolo* 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 — *Fergully les aventures de Zak et Crysta* 2 h, 3 h 40 6: *Horizons lointains* 1 h 30, 4 h 20, 7 h, 9 h 40

CENTRE EATON I: Mtl — *Boomerang* 12 h 50, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 15 2: *Batman Returns* 2 h, 5 h, 8 h, 3: *L'homme d'Enclino* 9 h 25 — *Lucky Luke* 12 h 35, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 4: *Lethal Wea-*

pon 3 h 9 h 05. — *Pinocchio* 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 6 h 45 5: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 30 6: *Batman Returns* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 15, 9 h 05

CINÉMA ÉGYPTIEN: 1: 1455 Peel, Mtl (849-3456) — *Unlawful Entry* 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30, 2: *Basic Instinct* 4 h 30, 9 h 15 — *Alien* 3 h 7 h, 9 h, aucune représentation 3: *Housesitter* 5 h, 7 h, 9 h

CINÉMA FESTIVAL: 35 Milton (849-7277) — *Cinéma JEAN-TALON:* Mtl — *The Hand that Rocks the Cradle* 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA I: — *Pinocchio* 1 h 30, 3 h, 5 h, 7 h — *L'arme fatale* 3 h 9 h 2: *Rock 'N Nonne* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 3: *Prince Lazure* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 15 4: *Lucky Luke* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15 — *La cité de la joie* 9 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) —

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7284) — *Thunderheart* 2 h 45 — *Hearts of Darkness: a Filmmaker's Apocalypse* 5 h — *Big Time* 7 h 15 — *Voyager* 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE I: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Housesitter* 2 h, 4 h 25, 7 h, 9 h 15 2: *Alien* 3 h 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 25 3: *Poison Ivy* 4 h 10, 9 h 20 — *The Player* 1 h 35, 7 h, 9 h 30 4: *A League of their Own* 1 h 35, 4 h 10, 7 h, 9 h 30 5: *Unlawful Entry* 1 h 40, 4 h 05, 7 h, 9 h 20 6: *Far and Away* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 40

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) —

Le roi du drum Le roi du drum 22 h. (1er au 12 juillet)

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Patriot Games* 7 h, 9 h 30 2: *Sister Act* 7 h 15, 9 h 40

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Housesitter* sem. 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 2: *Alien* 3 h 25, 9 h 30 — *Tous les matins du monde* 7 h 05 III: *Tiger Claw* 3 h, 5 h, 7 h, 9 h IV: *Urga* 3 h 30, 7 h, 9 h 25 V: *Le retour de Howards End* sem. 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10 VI: *Basic Instinct* sem. 3 h 30, 7 h, 9 h 25 VII: *Far and Away* sem. 3 h 40, 6 h 25, 9 h VIII: *A League of their Own* 3 h 40, 7 h 05, 9 h IX: *Le retour de Batman* 3 h 25, 7 h 05, 9 h 30

COMPLEXE DES JARDINS I: (849-3456) — *Horizons lointains* 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40 II: *Léolo* 2 h, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 III: *Côte d'Adam* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 20 IV: *The Player* 1 h 45, 9 h 20, 7 h, 9 h 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mtl (283-8229) —

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) —

CRÉMAZIE: (849-FILM) — *La cité de la joie* 7 h, 9 h 30

DAUPHIN I: (849-3456) — *Léolo* 7 h 10, 9 h 30, 11: *The Player* 7 h, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE I: (849-3456) — *Unlawful Entry* 7 h, 9 h 25 II: *Housesitter* 7 h 15, 9 h 20

DORVAL I: (631-8586) — *Batman Returns* 2 h, 5 h, 8 h, 11: *Lethal Weapon* 3 h 30 — *Pinocchio* 1 h 30, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15 III: *Sister Act* 12 h 30, 2 h 45, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 IV: *Patriot Games* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10

DU PARC I: (844-9470) — *Batman Returns* 6 h 15, 9 h 15 2: *Batman Returns* 8 h, 3: *Patriot Games* 6 h 20, 9 h

DU PLATEAU I: (521-7870) — *Prince Lazure* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 2: *Pinocchio* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 25 — *Rock 'N Nonne* 5 h, 9 h 50

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE I: — *Prince Lazure* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 2: *Patriot Games* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h, 3: *Batman Returns* 5 h 45, 8 h 30 — *Pinocchio* 12 h, 2 h, 4 h, 4: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30 — *Sister Act* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 — *6: Lethal Weapon* 3 h 9 h — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 7: *Batman Returns* 12 h 15, 3 h 15, 6 h 15, 9 h 15 8: *Batman Returns* 12 h 15, 3 h 15, 6 h 15, 9 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE I: (849-3456) — *A League of their Own* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 25 2: *Poison Ivy* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, 10 h, 1 h 30, 3 h 30, 5 h 10, 3: *Howards End* 2 h, 5 h, 8 h 4: *The Player* 2 h 15, 4 h 40, 7 h, 9 h 15

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — **GREENFIELD I:** (671-6129) — *Batman Returns* 2 h 35, 6 h 40, 9 h 30 — *Pinocchio* 1 h, 5 h, 2: *Prince Lazure* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 25 3: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 40

IMAX: Vieux Port de Montréal (496-4629) — *Antarctic* version française: 10 h 30, 11 h 30, 13 h 20, 14 h 15, 15 h 10, 16 h 05, 17 h, 19 h 30, 20 h 30, version anglaise: 12 h 25, 18 h 30 — *Les Rolling Stones* 21 h 30 (jusqu'au 13 sept. tous les jours)

IMPÉRIAL: (288-7102) — *Patriot Games* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 5: *Indochine* 12 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 8: *Jeux de guerre* 1 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25 2: *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3: *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 4: *Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinocchio*

La manière Petrone : l'architecture-frontière

Danny Vear

DERRIÈRE ses lunettes rondes à armature bleue et sa barbe de pèlerin russe, l'architecte Mario Petrone observe sa ville de prédilection, Longueuil, avec une jubilation retenue. Depuis presque dix ans, lentement, touche par touche, il crée une immense fresque dont sa ville est la toile de fond. « J'ai trouvé des gens à Longueuil qui m'ont permis d'exprimer ma créativité », note-t-il, en pointant du doigt ses réalisations des dernières années, à l'occasion d'une visite des lieux à bord de sa fourgonnette.

Aujourd'hui, pas peu fier, il retrouve aux quatre coins de la ville des traces de ses oeuvres architecturales, constructions hybrides aux frontières de l'architecture, de la sculpture et de la peinture. « Je me définis davantage comme un artiste que comme un architecte », dit-il. Architecte de formation, sculpteur par vocation, peintre dans l'âme et amoureux des couleurs, Mario Petrone cherche à concilier toutes ses passions dans ses travaux.

Il existe une manière Petrone, reconnaissable entre toutes. Sa dernière réalisation, la capitainerie du port de plaisance de Longueuil, qui servira de base au prochain Festival des voiles de Longueuil, en donne un avant-goût. Réalisée au coût de 3 millions, tout y rappelle le fleuve proche : les courbes du béton, les bleus omniprésents, les voiles plantées au sommet de la capitainerie. Grâce à un procédé particulier, il a peint lui-même une bande bleue tachetée de couleurs vives à la frange supérieure du mur de béton. À l'intérieur, le bar loge un serpent de mer, grandeur nature, recouvert des mêmes couleurs vives. « Dans mes travaux, je dois exprimer une part de folie ».

Originales, ses oeuvres architecturales attirent le regard ; les banlieusards qui circulent sur la route 132 le constatent chaque matin. L'une après l'autre, elles s'alignent, le long de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, comme si elles étaient exposées dans un musée en plein air. En voiture, nul ne peut les manquer : « sa » promenade René-Lévesque longe la route 132 que des passerelles de son invention enjambent ; un coup d'oeil suffit pour admirer la spectaculaire station de pompage La France, située près du boulevard Roland-Therrien, et la station de pompage de la Voie maritime du Saint-Laurent, située près du pont Jacques-Cartier. « Les postes de pompage sont les premiers projets où j'ai véritablement exprimé ma pulsion artistique. Avant 1984, je la réprimais », note Petrone. Les deux sta-

tions de pompage ont remporté des prix prestigieux : le poste de pompage A.V.M.S.L. a reçu le prix d'excellence en architecture 1990 ; le prix du gouverneur général pour l'architecture en 1990 a été décerné au poste Roland-Therrien.

La capitainerie du Port de Plaisance est le dernier morceau d'un aménagement architectural et paysager qui redonne aux Longueillois un accès au fleuve. « L'architecture doit permettre aux individus de vivre dans un environnement à l'échelle humaine. L'art tient compte de cela ». Ses autres travaux révèlent

voir, on croirait que ces écoles ont réellement été pensées pour des enfants. En vrac, il a également conçu la passerelle Métro-Bienvenue à Longueuil, l'aménagement extérieur de la cour municipale de Longueuil et le chalet du parcours de golf de la ville. On le voit, sa ville le nourrit bien.

Né à Longueuil, d'immigrants italiens, Mario Petrone y a grandi, à l'époque où elle était surnommée Montréal Sud. Il a vécu dans un quartier ouvrier. De ses origines modestes, il a puisé son amour du travail de l'artisan.

À 19 ans, en dernière année au CE-

yeux, demeure le plus essentiel « parce qu'il influence directement la vie des gens et leur environnement ». À 25 ans, après son stage, il ouvre son propre bureau d'architecte. Au cours de ce stage, il apprend les rudiments techniques de son métier. « J'ai d'abord été un technicien. Déjà, à cet époque, le technicien et l'artiste s'entremêlaient et me poussaient à trouver des solutions techniques originales ». De 1976 à 1984, il multiplie les projets de rénovation d'écoles, bureaux de poste. En tout, une centaine de projets. Il innove alors en utilisant un nouveau procédé d'étanchéité à l'air dubitatif.

Dès le début, il entretient des relations privilégiées avec les institutions publiques, telles les commissions scolaires, Poste Canada, les municipalités. « J'ai toujours su que j'aurais plus de liberté d'action en travaillant pour des institutions publiques ». Un vent de conservatisme soufflerait parmi les entrepreneurs privés. « Lorsque des intérêts privés sont en jeu, il n'est pas rare de voir les réalités financières prendre le dessus ». En 1984, la créativité de Mario Petrone trouve un terrain propice à son développement.

Rencontre significative

Après la présentation d'un projet plutôt sobre de station de pompage, deux administrateurs de la ville de Longueuil lui ont lancé cette toute petite phrase : « Nous aimerions un langage architectural différent ». La phrase fuse dans sa tête. « C'était la première fois que je rencontrais des gens qui me poussaient à aller plus loin. À partir de là, j'ai éclaté ». Il conçoit alors les sculptures d'acier vert et bleu qui lui ont donné sa renommée. Par la suite, il a construit onze stations de pompage dans des villes de la Rive-sud, dans la foulée des programmes de la Société québécoise d'assainissement des eaux. À La Prairie, à Boucherville, ses stations de pompage sont plus sobres, à l'image des élus municipaux. Ses projets longueillois ont nécessité un appui sans faille des dirigeants de la ville. Au Ministère de l'Environnement et à la Société québécoise d'assainissement des eaux, on n'était pas friand de ses projets. « On avait peur des coûts, du concept. Les gens, les ingénieurs surtout, étaient réticents à voir cette part de féminité dans leurs travaux. Mes sculptures, ce ne sont que la pointe de l'iceberg. À l'intérieur, c'est quand même des usines de pompage de merde ».

Dans le cas de la capitainerie de Longueuil, Petrone a également su mobiliser les élus municipaux autour de ses idées originales. Sa recette ? Tous, élus et gens d'affaires, sont



L'architecte Mario Petrone

amenés à participer au processus de création et à la conception des plans. « Je présente des idées de base et les gens les discutent. À la fin, ils n'ont pas d'autres choix que d'accepter le projet : il vient d'eux. Les voiles au sommet de la capitainerie viennent d'un des représentants municipaux ».

Les liens qui devraient exister entre architecture et art le préoccupent. Pour lui, l'art est pratiquement inexistant dans la pratique courante de l'architecture. Dans une de ses notes qu'il rédige de temps à autre, Petrone écrit : « les architectes n'ont pas développé leurs émotions artistiques ; la rationalité, la technique, l'administration et les affaires sont les éléments motivateurs des projets ».

Les Montréalais distraits comme les touristes curieux n'ont qu'à lever les yeux pour admirer une de ses réalisations extra-longueilloises. C'est lui qui a dessiné les plans initiaux du nouvel immeuble à bureaux, situé à l'intersection des rues Saint-Denis et Maisonneuve, lequel remplace l'ancien bâtiment de l'Ambulance Saint-Jean. Mais oui ! Rappelez-vous ! Ce bâtiment arborait en façade une immense croix emblématique en trois dimensions. Pas très jolies...

Le nouveau bâtiment s'intègre mieux aux immeubles avoisinants. Avec ses briques grises, il respecte le caractère historique du quartier. Du côté nord, il prolonge la sobriété

des façades de la rue Saint-Denis. Du côté sud, la présence du verre aidant, l'immeuble se moule à la modernité des bâtiments de l'université du Québec à Montréal. Ici, s'expriment la créativité et la folie Petrone : des ornements audacieux, des escaliers et leurs rampes mauve ou rose, un mur latéral en béton recouvert d'un damier de couleurs, rouge, jaune, bleu, mauve. « La couleur, c'est Petrone », se plaît-il à dire.

De façon étonnante, cet immeuble est doté d'une facture architecturale plus sage que Mario Petrone l'aurait souhaitée. Des pressions aquamiennes l'auraient poussé à dessiner un mur, celui du côté du boulevard de Maisonneuve, « plus traditionnel » que celui des plans initiaux.

Le résultat final lui plaît. Toutefois, Mario Petrone déplore que l'ancien bâtiment ait été détruit au nom d'une quelconque esthétique du progrès. « C'est une grave erreur. Le bâtiment de l'ambulance Saint-Jean faisait partie de notre patrimoine. Il n'était pas forcément beau ni particulièrement bien intégré à son environnement. Mais il représentait une époque : l'architecture des années soixante, l'Expo '67. Faut-il qu'un bâtiment ait plus de cent ans pour qu'on décide l'inclure dans notre patrimoine ? ». Là, ce n'est plus l'architecte qui parle, mais bien l'artiste qui dénonce le sort pas toujours enviable que la société réserve à ses créateurs.



PHOTO JACQUES NADEAU

La dernière oeuvre de Mario Petrone : la capitainerie de Longueuil.

tout autant la manière Petrone. Au cours des dernières années, par exemple, il a actualisé la fenestration de quelques écoles de Longueuil. En ajoutant divers éléments, tantôt des panneaux gris et bleu d'acier moulé, tantôt des couleurs et des volumes évoquant des jeux d'enfants, il a redonné une personnalité à des bâtiments quelque peu anonymes. À les

GEP Édouard-Montpetit, une conversation de cafétaria le mène à s'inscrire à l'École d'architecture de l'université Laval. « Avant mes études, je ne connaissais rien de l'architecture. Je ne savais même pas qu'il y avait Le Corbusier. Le mot architecte m'était inconnu », note-t-il, un sourire en coin. Toutefois, il prend goût rapidement à cet art qui, à ses

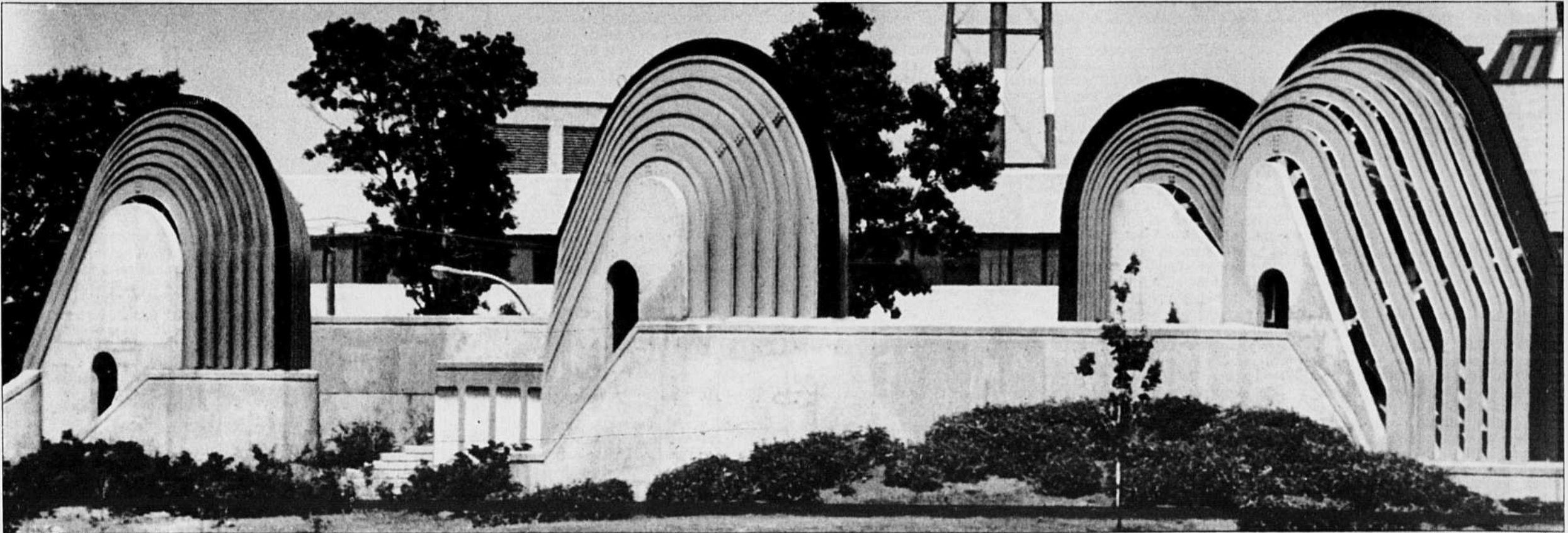


PHOTO JACQUES NADEAU

La station de pompage du boulevard Roland-Therrien à Longueuil, qui a valu en 1990 le Prix du gouverneur général pour l'architecture à Mario Petrone.

TÉLÉVISION

Rolande Allard-Lacerte

Naître ou ne pas être . . .

SURREALISTE, hallucinante, invraisemblable, m'est toujours apparue l'auto-interview sporadiquement présentée à la télé de Radio-Canada. Comment une personne « arrivée » (ou parvenue), saine, raisonnable, peut-elle en venir là, se prêter à ce simulacre : devenir, pour un plat de « lentilles », le metteur en scène d'elle-même s'offrant à la fois le beau rôle et celui de faire-valoir ; consentir à se tirer les vers du nez puis à les utiliser en guise d'appâts à sa vanité ?

Insondable mystère rejoignant celui d'un seul Dieu en deux personnes... ou de deux pays en un seul État !

L'auto-interview de l'éditeur de *La Presse* le jour du Canada Day (ou Canada D ?) m'a apporté quelques éclaircissements. Pris dans la glace, le Québec aussi contemple, complaisant, son reflet et n'en finit pas de pratiquer l'auto-entrevue. « Les deux volets de notre identité » sont toujours en train de s'identifier-Roger, de se

regarder défilier et de s'écouter chanter *Québécois, nous sommes Québécois*... Le miroir — ou l'écho — répond docilement : Cois, nous sommes toujours cois...

Peuple à deux âmes, deux pôles, deux langues, deux fêtes, deux patries, tiraillé, écartelé, hésitant continuellement, constitutionnellement (à force de secouer tant de drapeaux, feuilles et fleurs confondues, la confusion s'enracine), entre ce pays-ci et cet État-là. Entre « se gratter le bobo » et se flatter l'ego.

Les gens du pays ne sont géants ou nains gonflables que dans les miroirs déformants qu'on leur tend délibérément. Ils sont plutôt « verticalement empêchés », sous-estimés. Sauf s'ils sont cyclistes ou manifestants pro-toutou *La Presse* les compte pour rien du tout.

Accompagnés de leur moitié, des marcheurs savent qu'ils ne font toujours qu'un devant Dieu et moins encore devant le gros quotidien réducteur de têtes, là où il est permis au



boss de s'auto-péter les bretelles (ces rampes de lancement) tout en se faisant fort de mépriser les velléités de dépassement des autres.

Quand il pleut sur nos drapeaux faut-il quand même se contenter du mauvais bout de la hampe ? Hélas, les gens du pays font la vague au Bye Bye, la parade à la Saint-Jean puis le reste de l'année, assis devant la télévision, ils regardent passer le char allégorique de l'État et naviguent inlassablement entre Fêtes et défaites...

Naître ou ne pas être

SUR LA colline, pendant le spectacle de Céline Voisine devant la reine lasse de s'auto-contempler sur son cheval de bronze (pas un cheval de quatre piasses), Laurence Olivier, dans *Hamlet*, faisait une synthèse de tout cela (PBS).

Ophélie se mire dans le ruisseau avant d'y plonger tête première. Pour mieux se noyer mon enfant. Tourmenté, hésitant entre deux réferendums, le Prince du Danemark se demande s'il doit être ou n'être pas, à moins que ce ne soit ne pas être ou naître...

Bouillon de poulet

PIERRE Bourgeault n'est pas que dompteur de vers au cinéma. Dans la vraie vie il élève, comme Perrette et Conrad Lorenz, des oies, jars, coqs, poules, canards et outardes (« En liberté, précise-t-il, et sans leur

couper les ailes »). Et ils ne s'envolent pas. Serait-ce là la preuve que la vraie indépendance c'est de savoir qu'on a des ailes et choisir de ne pas s'en servir ? Il fallait entendre l'entrevue menée par Normand Brathwaite, après la danse du poulet exécutée au bras d'un invité jazeur, avec le pourfendeur devenu éleveur (*Beau et chaud*, R.Q.). Certes, ce n'était pas Pivot recevant Jean d'Ormesson, plutôt bouillon de poulet que *Bouillon de culture* mais c'était beaucoup plus drôle. Inénarrable.

IXE-13 à TQS

L'AS DES espions canadiens, l'agent IXE-13, doit porter un scapulaire pare-balles sous son imper car il évite tous les pièges que l'on tend à sa vertu et sort vivant des 101 situations périlleuses qu'il affronte chemin faisant. Parodie du film d'espionnage, la comédie musicale de Jacques Godbout et François Dompière, décollée et découpée comme

une bande dessinée et animée, est un film époustoufflant... trop long-temps !

La première mission de l'agent secret fleurit à Pékin et à la fin du film, enfin revenu sain et sauf parmi les siens et la sienne, IXE-13 apprend qu'il doit repartir vers l'Asie afin de prendre en filature « Deux innocents en Chine rouge ». Des plans pour le mener, après bien des jeûnes, pirouettes et galipettes, tout droit au Sénat triple E : Endormi — Ereinté — Exsangue.

Les vedettes chantantes et déchaînées sont André Dubois et Louise Forestier. Tous les Cyniques se dédoublent, se multiplient et font chorus derrière l'agent IXE-13 et l'agente T-4. Film de l'ONF à TQS.

Tourné en 1971 ce film a des accents burlesques et prémonitoires. Comme dirait la petite Chinoise Louleau Plintanier, c'était tout juste avant que des honorables dégingolent, avant la cluse d'octobre et la tliste affaire Claude Molin...

CULTURE ET SOCIÉTÉ

ARTS VISUELS/chronique

Vidéo, médium du futur

Marie-Michèle Cron

LA PREMIÈRE fois que l'artiste Daniel Dion a vu une installation vidéo, c'était dans la maison familiale : ses parents avaient posé un rideau devant la télévision encastree dans le mur. Des parents post-modernes ma foi, qui ne savaient pas encore que ce geste à la fois respectueux et irrévérencieux pour la reine du foyer allait engendrer une petite révolution cathodique dans la tête de leur fils.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la vidéo sans jamais oser le demander, est décortiqué par l'oeil et l'oreille sagace de Luc Bourdon. Néophytes et spécialistes sont interpellés sur la question du siècle : Qu'est-ce que la vidéo ? A quoi sert une image ? Est-ce une nouvelle façon de voir la réalité ? se demande Suzanne Giroux. Pour François Girard, la vidéo participe d'un alliage de plaisir et de désir que le spectateur ressent lui aussi vivement dans cette exposition qui attire un vaste public engourdi et émerveillé par les fantasmes surréalistes du magicien Michel Lemieux ou médusés et amusés par la croix iconoclaste de Joanna Kotkowska, les deux pièces maîtresses de l'événement « A Mille Lieux » présenté au Marché Bonsecours dans le cadre du 350e anniversaire de Montréal.

Un Montréal revisité dans son territoire politique, social, intellectuel, sondé dans son espace urbain et naturel, découpé dans ses rêves fantomatiques par le médium vidéographique. Suspendus dans les airs, à l'entrée de la salle d'exposition, les écrans installés par François Girard et Miguel Berlanga délimitent le lieu d'un discours sur la ville, d'impressions sentimentales, de chuchotements amoureux que divers protagonistes, amis et connaissances des artistes, sussurent ou lancent au-dessus de nos têtes : « La rumeur » n'est-elle pas ce bruit sourd et enveloppant qui nous arrive par bribes et qui forme soudainement un torrent ? En choisissant un point stratégique les deux artistes font s'enchevêtrer les paroles en une chaîne discontinue, une sorte de cacophonie qui viendrait brouiller notre perception des choses et des gens, à l'image de Montréal la brouillonne et la bouillonnante que Katherine Liberovskaya synthonise dans une mosaïque

sociale éclatée.

Les signes et les langues se télescopent dans une installation zen où des moniteurs disposés sur le plancher, nous forcent à nous déplacer entre des visages cosmopolites marqués par la vie, reflétés dans un miroir qui aggrandit l'espace et dédouble les conversations. Miguel Berlanga, quant à lui, s'est emparée de la nature pour l'étaler derrière la vitre où les marguerites, immobiles, deviennent des immortelles incrustées dans un caisson en bois. Tout près, dans une installation subtile et drôle, un penseur à la Rodin penché sur une minuscule télévision, s'étourdit d'informations : l'opium du peuple a changé d'assises. Alors, l'oeil de baleine qui balaie l'eau dans laquelle Suzanne Giroux nous plonge, devient un scanner qui enregistre toutes nos sensations. Dans une salle circulaire, l'artiste nous place au coeur du « grand bleu » que parcourent de leur plume alerte et de leur réflexion spirituelle des Montréalais d'origine ou de passage, entre autres, l'astrophysicien Hubert Reeves, et l'écrivaine Antonine Maillet. Textes, portraits au regard tendre, images aquati-

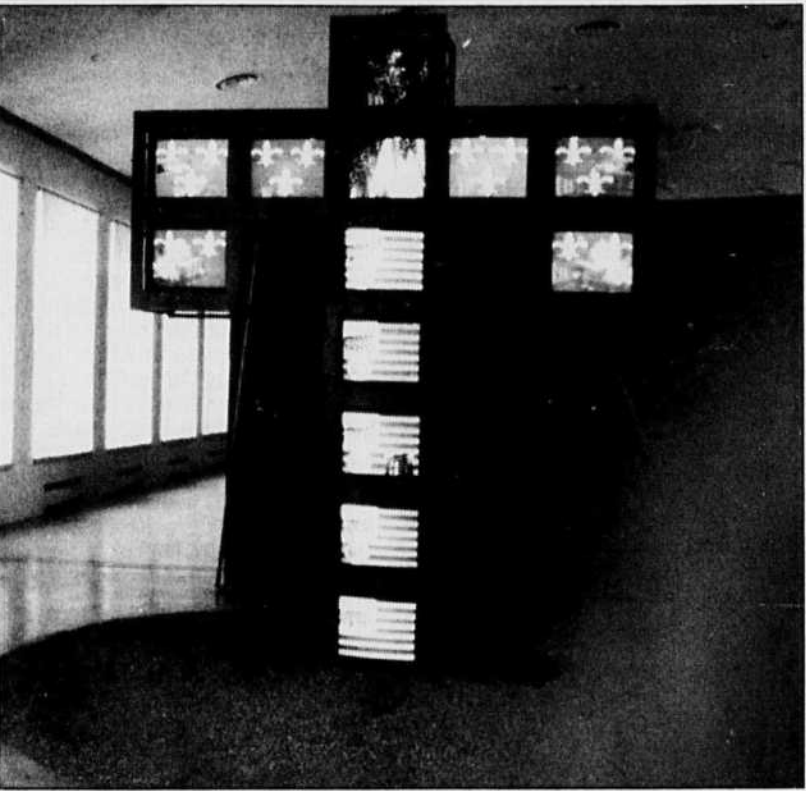
ques, encerclent le visiteur qui, s'il y arrive, fait le vide et médite sur le sort de la planète, enfoncé dans sa bulle comme dans un immense aquarium. Montréal, n'est-elle pas une île ?

Dérives linguistiques, Histoire houleuse portée par une triple réalité, française, anglaise et américaine, se confrontent dans cette sculpture de Joanna Kotkowska, une croix totemique très réussie, où l'artiste manie la vidéo comme une arme redoutable. Tout marche ici au doigt et à l'oeil comme ce titre qu'elle donnait en 1990 à une installation sulfureuse présentée au Goethe-Institut de Montréal. Là, un modèle à la Rubens, belle métisse à la peau satinée et aux seins nus, se débattait dans les limites physiques des écrans pour prendre la pose tyrannique imposée par le Maître. Réflexion sur la censure — l'oeuvre fut interdite lors d'une exposition à Québec dans le cadre d'un congrès syndicaliste — transférée ici dans des images d'une grande plasticité où l'on assiste au démantèlement de Corridart par le Maire Jean Drapeau en 1976. Mais aussi, points de vue

multiples sur les événements qui entourent, entre autres, la Révolution tranquille.

Avec la participation du monteur Christophe Flambard qui réussit ici à synchroniser 13 magnétoscopes domestiques et à calculer tous les passages entre les images, l'artiste épingle nos hommes politiques, la tête de Trudeau virevolte dans une jupe écossaise et celle de Jean Doré dans le logo de la ville, saute sur les éléphants blancs (le stade olympique) érigés à la gloire du pouvoir, introduit une main coupable qui vient brûler le drapeau fleurdelisé. Cela ne manque pas non plus d'humour et de références à l'histoire de l'art avec ses fourrures qui tapissent les écrans comme celle de la tasse de l'artiste pop Claes Oldenburg, ni d'érotisme avec ce clocher qui pique du nez ou s'élève dans les airs. Une greffe hybride pour un aigle à trois têtes dont le symbole se fracasse et se liquéfie dans le son lancinant d'un tam-tam insistant.

Un voyage à travers le temps qui prend une pause avec le territoire intime conçu, scénarisé et réalisé par Michel Lemieux et Victor Pilon. Ils nous entraînent au septième ciel. Debout ou allongé sur un divan, les écouteurs sur les oreilles, nous pénétrons dans un univers onirique où les astuces technologiques et l'esthétique à la Lemieux s'épousent dans une atmosphère fantastique. Hommage au cinéma des frères Lumières qui viendraient croiser Luis Buñuel et Pedro Almodovar. En surimpression, devant une vitre où se projette un film, une petite boîte scénique s'ouvre sur une chambre à coucher, lieu magique bercé par les éclairages d'Alain Lortie, où rêves et cauchemars déroulent des scènes empreintes de poésie. Une Vierge Marie transformée en fusée, passe devant un groupe ébahi, un aveugle tatonne dans le brouillard, une femme recherche des paradis artificiels, des danseurs (sur une chorégraphie de Pierre-Paul Savoie) se couchent sur un lit et leur âme s'évapore dans la nuit, un jeune homme se fait la barbe, une mégère gesticule comme une héroïne de dessin animé tchèque. C'est superbe. C'est un retour à l'enfance avec ses regards neufs et émerveillés. « ... l'installation-vidéo m'apparaît comme le médium du futur » écrit Michel Lemieux dans un document de présentation. Je suis tout à fait d'accord avec lui.



Une oeuvre de Joanna Kotkowska.

JAZZILOQUE

Complexités

UNE PETITE blonde de quatre ans environ avait décidé de ne pas cesser de bouger. Elle se lovait, faisait des pirouettes, souriait en direction de sa mère, l'embrassait. D'autres enfants aussi, plus sages, assis par terre. Le spectacle était ravissant.

J'étais au Complexe Desjardins. Charles Papasoff jouerait bientôt. Pour l'instant, on s'affairait sur la scène à régler la sonorisation.

Je n'ai jamais douté que Papasoff soit l'un de nos meilleurs musiciens. Il joue d'un instrument peu usité, le saxo baryton, qu'il maîtrise superbement. À la tête d'un trio, contrebasse et batterie, il était ce midi-là en belle forme. Je reconnaisais bien quelques phrases de Pepper Adams. Elles ne me semblaient que l'expression d'une certaine admiration. J'ai toujours en tête cette image de Pepper Adams jouant au Festival à quelques mois de sa mort. Un condamné qui se dirigeait à grand-peine vers le micro pour jouer bientôt avec la fougue qu'on lui avait toujours connue.

Son émule était, lui, en parfaite forme physique. On applaudissait, on se levait aussi. Le jazz pratiqué de cette façon demande du public un certain entraînement. On ne débarque pas dans cette musique comme on accède à un blues mille fois rabâché. Je me suis mis à rêver qu'une ou deux personnes peut-être, à la suite de ce concert, se mettraient à aimer le jazz. Une passion qui durerait toute la vie. Ce genre de pensées me viennent parfois quand je suis en présence d'enfants. J'aimerais qu'eux aussi écoutent Lester Young et Coleman Hawkins dans 20 ans. Je serai alors dans une urne ou dans une boîte de bois, ayant eu mon content de swing.

Des adolescents proposaient justement au public une cassette enregistrée par le groupe. Je ne saurais dire si la vente a été bonne. Papasoff fit un commentaire amusé sur la supposée maigreur de ses enfants, ceux-là même qui sollicitaient les spectateurs. Je revis Michel Donato, à qui j'avais parlé la veille, et songeai à sa modestie. Tout excellent



Gilles Archambault

contrebassiste qu'il est, il a cette simplicité des grands, cette simplicité simple dont parle Stendhal.

J'aime ces musiciens pour qui la musique compte par-dessus tout. Quand je parvins à me remettre sur pieds, j'avais l'âme joyeuse. La veille, j'avais eu un peu le même sentiment en compagnie du groupe *Tourmaline*. De jeunes Lyonnais pratiquant une musique visitée par plusieurs influences, rock compris. Là encore un plaisir évident à jouer, un désir de convaincre sans lequel il n'y a rien.

Sortant du Complexe, je tombai sur un Torontois qui me demanda où se trouvait la rue Sainte-Catherine. Il y était pourtant. Nous avons souri. Pour une fois, j'avais réponse à une question. Les succès sont éphémères. À peine cinq minutes plus tard, un auditeur de *Jazz Soliloque* s'enquit auprès de moi du titre d'une composition de Scott La Faro. Je n'ai pu l'aider. Quelle idée va-t-il avoir de moi ? Il croira peut-être que je suis un rustre, qu'en réalité je me délecte de musique *country* and *western*, le jazz n'étant qu'une façade, etc. Les choses avaient pourtant si bien commencé. Jamais je n'aurais le courage d'aller entendre *Uzeb*. Trop de monde, trop de gens aussi qui voudraient peut-être savoir si Louis Armstrong avait une moumoute et qui ne sauraient vivre sans connaître la marque de gin que buvait Billie Holiday. Je m'empresse de signaler que les deux sont dans le Larousse, après les pages roses évidemment.

Stéphane Lemelin un interprète intelligent et racé

Festival international de Lanaudière

Récital du pianiste Stéphane Lemelin: **Fauré**, *Nocturnes* no.1, op.33 no.1, no.6, op.63, et no.13, op.119; **Franck**, *Prélude, choral et fugue* M.21; **Schubert**, *Sonate en « sol majeur »* D.894. En bis: **Schumann**, *L'Oiseau prophète*, extrait de *Waldszenen* op.82. Mardi 8 juillet, église de Saint-Paul.

Carol Bergeron

LE FESTIVAL international de Lanaudière a enfin compris que le mélomane n'est pas fait de d'oreilles. Pour peu qu'on lui donne à voir, il cherche tout naturellement à connaître. Un concert dans une église classée monument historique, par exemple, peut s'avérer un événement d'autant plus captivant qu'il tient compte non seulement de la musique mais encore de la valeur artistique de l'édifice. Véritable petit bijou de notre patrimoine architectural religieux du début du 19e siècle — bel exemple de l'architecture d'après la Conquête dont la décoration intérieure fut en grande partie réalisée

par Chrysostome Perrault, un sculpteur de la région — l'église Saint-Paul nous fut présentée par l'éminent historien François Lanoue. Cette introduction faite, la musique reprit ses droits et sous les doigts de Stéphane Lemelin, Fauré, Franck et Schubert émergèrent du silence pour occuper pleinement notre pensée.

De la génération des Marc-André Hamelin et Louis Lortie, ce pianiste de 32 ans n'est pas encore très connu dans son Québec natal notamment en raison du fait qu'il a habité aux États-Unis pendant quelques années et qu'il enseigne présentement à la University of Alberta. Toutefois, Lemelin semble aujourd'hui vouloir sortir de l'anonymat et une prestation comme celle de mardi soir le confirme comme un interprète intelligent et racé.

Le musicologue belge Harry Halbreich décrit les 13 *Nocturnes* de Gabriel Fauré comme « des études d'inspection musicale d'une grande profondeur expressive ». Pour illustrer ce point de vue, Lemelin avait judicieusement choisi trois exemples (les premier (1883), sixième (1896) et 13e (1921) *Nocturnes*) qui appartiennent aux trois phases successives du

développement esthétique et stylistique du compositeur français. Mais devant la rigueur un peu étudiée de l'approche, on pouvait regretter une souplesse frileuse qui autrement aurait détendu la phrase et nuancé davantage la couleur.

Mais ici, comme dans le Franck, sans doute faut-il tenir compte de la crudité de l'acoustique qui accentuait les reflets métalliques de la sonorité du piano. Pour mieux contrôler les plans sonores, Lemelin s'est peut-être senti obligé de resserrer le discours. Ailleurs, pour souligner le caractère « non mesuré » (plus libre) du *Prélude* sur lequel s'amorce le triptyque de César Franck, une plus grande flexibilité de l'articulation eut été souhaitable.

La *Sonate en « sol majeur »* dite *Fantaisie* de Franz Schubert constituait à elle-seule la seconde partie du programme. Là, toutes la musicalité de Stéphane Lemelin se révéla à travers un dépouillement du jeu qui permit d'accéder à la vérité de l'oeuvre. Là, l'interprète montra d'étonnantes possibilités d'approfondissement qui devraient normalement le conduire à d'enviables sommets.

À mille lieux : la vidéo au 350e

Daniel Carrière

À MILLE LIEUX, une des quatre expositions présentées au Marché Bonsecours dans le cadre du 350e anniversaire de la Ville de Montréal, jusqu'au 12 octobre, a été mis sur pied par Zone Productions; Danièle Racine en assure la direction.

On doit à Zone, un centre de recherche et de production en art vidéo créé en 1984 par Nicole Boutin, François Girard et Bruno Jobin, l'exposition *Mémoire magnétique*, notamment, qui s'est tenue à la Maison de la culture Frontenac, en novembre 1989.

À mille lieux renouvelle le mandat de recherche que s'est donné Zone, cette fois sur le thème des territoires montréalais, en réunissant sept vidéastes québécois : Joanna Kotkowska, Michel Lemieux, Suzanne Giroux, Katherine Liberovskaya, François Girard et Miguel Raymond, qui ont créé pour l'événement des installations vidéo. Luc Bourdon y présente un documentaire qui traite de cette forme d'art.

« On a voulu donner la parole aux artistes, explique Danièle Racine. Chacun avait son territoire et devait l'habiter comme il le voulait ».

« Le grand défi de cette exposition a été la complémentarité qu'il fallait respecter, dans la façon de travailler le médium, les sujets abordés, la personnalité et l'expérience de chacun », précise-t-elle. En plus de mener à terme un projet sans précédent à Montréal, qui reposait sur des synopsis parfaitement abstraits, défendus par des artistes pour la plupart inconnus.

Danièle Racine fait l'éloge de la Corporation des fêtes du 350e, en soulignant la collaboration exceptionnelle de Michel Guay, le conservateur du Marché Bonsecours. Son désir de faire connaître de jeunes artistes et de miser sur une valeur moins sûre qu'une exposition à caractère



historique. À mille lieux est en effet une exposition d'art on ne peut plus contemporaine et il n'est pas anodin que Montréal ait choisi la vidéo pour souligner un aspect qui lui soit spécifique.

« Au départ, poursuit Danièle Racine, le désir que j'avais et que j'ai partagé avec les gens de Zone était d'inscrire des artistes qui font un art contemporain, médiatique — la vidéo en occurrence — dans les fêtes du 350e, où je savais qu'il y aurait beaucoup plus d'histoire qu'une vision portée vers l'avenir ».

« Le but de cette exposition est de rendre accessible à un public plus large que celui des galeries le médium et les valeurs d'artistes issus du milieu dit « parallèle » et de provoquer une réflexion sur la télévision, qui fait tellement partie de nos vies qu'on ne se questionne plus à son sujet. Elle prend beaucoup de notre temps et ne provoque pas beaucoup de surprise... »

« L'art, qui est réussi, arrive non pas à créer des discours mais à transposer les émotions de l'artiste et à les transmettre. C'est de la communication. Pour communiquer grâce à l'installation vidéo, il faut s'y arrêter, parce que le médium est sensoriel. L'ouïe, la vue, l'odorat — la

terre dans l'installation de Joanna Kotkowska — le toucher, à la limite, sont convoqués. Il est assez facile d'accéder à une installation vidéo ».

« Prenons l'oeuvre de Michel Lemieux pour exemple. Il ne laisse pas le choix au visiteur, qui doit s'arrêter, porter des écouteurs, qui est même invité à prendre place sur une couchette pour faire l'expérience de son installation. Michel Lemieux amène le visiteur là où il devrait aller, naturellement, si ce dernier avait l'habitude de l'art contemporain », conclut Danièle Racine.

Cette entreprise qui semble connaître le succès qui lui est dû ne s'est toutefois pas déroulée sans heurt. Le *Journal de Montréal* publiait, dernièrement, une nouvelle dénonçant le retard de paiement qu'accuse Zone Productions auprès des artistes qui ont participé à l'exposition.

Même si certains d'entre eux ont pu avoir raison de se plaindre publiquement du retard, nous apprenons de source sûre qu'aucun consensus n'a pu être atteint auprès de l'ensemble pour qu'une action concertée puisse être mise sur pied. Pour sa part, Danièle Racine commente :

« Si on avait voulu agir en producteurs à la manière californienne, ce n'est certainement pas de l'installation vidéo qu'on aurait produit ».

MOZART

plus

CE SOIR

PRÉLUDES MOZART de 18h15 à 18h45

Les Chambristes de Montréal

Anne Robert et Sophie Dugas, violons
Neal Gripp et Nathalie Racine, altos
Carole Bogenex, violoncelle
Michael Dumouchel, clarinette

Billets individuels: 3,00\$
GRATUITS pour les détenteurs de billets de concert de la soirée.

Charles Dutoit, chef
Louis Lortie, piano

Mozart: Ouverture «La flûte enchantée»
Mozart: Symphonie no 39, K. 543

Beethoven: Concerto pour piano no 5 «Empereur»

Jeudi 9 juillet, 19h30

Billets: 7,86\$, 15,50\$, 22,47\$ (taxes en sus)

Disponibles au Service d'abonnement de l'OSM, aux guichets de la Place des Arts, aux guichets Admission (Frais de service) et, le jour de concert, à la basilique Notre-Dame.

Été 1992

BASELISQUE NOTRE-DAME
Jeudi 9 juillet

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

CHARLES DUTOIT
DIRECTEUR ARTISTIQUE

POWER CORPORATION DU CANADA

Tournée d'un jeune orchestre

LES 72 jeunes musiciens de l'Orchestre symphonique de l'école Joseph-François Perrault (CÉCM) ont donné hier soir un concert dans l'église de Moirans à Saint-Egrève dans la région de Grenoble. Ils poursuivront une tournée européenne de dix concerts en France et en Suisse, comme ils le faisaient d'ailleurs en 1990 en France où ils ont connu un grand succès. Les jeunes écoliers ont l'avantage de suivre leurs cours académiques réguliers dans cette école de la CÉCM spécialisée dans l'enseignement de la musique. Ils seront de retour à Montréal le samedi 18 juillet.



Charles Dutoit



Louis Lortie

AU JOUR LE JOUR

Joe Morello, le batteur de Take Five, et Guy Nadon, le batteur de Blues de l'embaumeur, vont croiser amicalement le fer ce soir à 18h au Spectrum. À ceux qui n'auraient pas l'occasion de voir et entendre ces deux artistes de la baguette, on souligne qu'il est encore possible de voir le film que Serge Giguère a consacré à Nadon. C'est à la Cinémathèque québécoise tous les soirs à 22h.

Sonny Rollins, l'auteur de l'immortel *East Broadway Run-down*, Rollins, le capitaine au long cours du saxophone ténor, se produira ce soir au Théâtre de Maisonneuve à 18h. Évidemment, c'est le show à ne pas manquer de la soirée.

Basse, contrebasse, double-basse... Alain Caron, le bassiste de Uzeb, et Michel Donato, le contrebassiste polyvalent, l'homme qu'on appelle au secours lorsque la situation l'exige, se produiront en duo à 22h30 à la salle du Musée d'art contemporain.

La série *Québec-Blues* à 20h à la Place Fred-Barry et à 23h30 au Grand Café. Quant à Danny Gatton, guitariste extraordinaire, il terminera sa série ce soir à 21h30 et à 23h sur la scène *Bleue légère* aux coins de Sainte-Catherine et Saint-Urbain.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Gonzalo et le Samourai

Entre le putschisme et la folie sendériste, une voie bien étroite

Joseph Giguère
Directeur général du Centre Saint-Pierre, membre de SUCO, l'auteur a séjourné de longues années au Pérou

LE PÉROU semble bien placé pour décrocher le « Guinness » de la déchirure sociale.

Régulièrement, nous parvenons de ce pays des nouvelles d'hécatombes à la dynamite, de tueries dans les montagnes, de fusillades dans les prisons, d'assassinats de politiciens, de coopérateurs, religieux, de militants de tous types.

En avril dernier, on apprenait que le président Alberto Fujimori, le petit Japonais placide des élections de 1990, avait suspendu la Constitution et congédié députés et sénateurs, sous prétexte d'avoir plus de force pour combattre l'action du célèbre et bizarre groupe subversif nommé Sentier lumineux (*Sendero luminoso*).

Un peu auparavant, une campagne internationale avait signalé l'assassinat de deux dirigeants populaires reconnus et aimés, Ema Hilario, présidente du Regroupement national des Comités du verre de lait et Maria Elena Moyano, maîtresse adjointe de la municipalité autogérée de Villa El Salvador.

Le Sentier lumineux avait aussitôt assumé la paternité de ces exécutions, accusant les femmes en question d'agentes à la solde des puissances étrangères à cause de leurs relations avec des ONG internationales.

Au nom de quoi un groupe se proclamant « de gauche » peut-il tuer des gens du peuple ?

L'actuel chaos péruvien n'origine pas d'obscur « forces étrangères ». Le terrorisme du Sentier lumineux et la culture de la violence sont dans ce pays véritablement endogènes.

Comment, par cette voie absurde, a-t-il pu progresser jusqu'à faire déraiper l'ordre constitutionnel lui-même ? Enfin, la démocratie a-t-elle encore un horizon au Pérou ? Les lignes qui suivent tentent d'éclairer ces questions.

Décaper l'État de son « faux vernis démocratique »

Pour le Sentier lumineux, l'État péruvien est intrinsèquement mauvais en raison de sa nature encore tout imprégnée de réminiscences féodales et coloniales.

Sa thèse majeure est que sur un tel fondement, la démocratie formelle est illusoire et dangereuse, masquant de modernité parlementaire un ordre despotique et désuet. Démolir les bases de cet ordre est par conséquent la première tâche (et jusqu'à maintenant la seule) à laquelle il convoque les damnés de ce pays infernal.

Les organisations qui luttent pour la vie en se réclamant de droits démocratiques acquis sont classées parmi les « ennemis du peuple », accusées de cautionner un système à détruire. Les leaders populaires qui s'entêtent dans une telle déviation deviennent bientôt dignes de purification par le feu des armes.

Depuis 1980, le Sentier lumineux mène ce qu'il appelle la « guerre populaire prolongée ». Cette dynamique d'usure vise à décaper l'État de son « faux vernis démocratique » pour faire apparaître sa véritable « nature dictatoriale ».

Jacques Sénécal
Professeur au cégep de Rosemont

POUR ALLER faire du ski en Suisse, ça m'a coûté le prix de quatre pous d'hiver. Pour aller au Maroc, le prix d'un *check-up*. L'économie du coût annuel du plein d'essence (que je ne fais plus) m'a permis un plein d'existence en Asie pour mes vacances. Le prix d'une assurance-auto, c'est celui d'une visite à Rio...

Depuis que je n'ai plus de « char » (1984) je ne suis jamais allé si loin, j'ai fait le tour du monde via les transports en commun et je suis, de ce fait, un des citoyens les plus libres, les moins pollués au monde. Et je ne contribue plus à réduire l'espérance de vie des autres.

Depuis une dizaine d'années on n'a jamais tant parlé d'écologie, de pollution, de respect de l'environnement, d'effet de serre et de toute sorte d'affaires de même.

On fait du recyclage de papier, de verre, de métal pour diminuer les millions de tonnes de détritus qui ris-

quent de nous empoisonner à long terme; on fait des scandales médiatiques parce qu'une entreprise ose un enfouissement raisonnable; on crie au génocide à cause d'un développement hydro-électrique; on fait des campagnes de propreté dans le métro, sur les autoroutes, dans les lieux de villégiature; on découvre des coupables : des individus malpropres, des patrons avides qui contournent les lois, des substances complexes nouvellement considérées comme nocives et intraitables...

Mais jamais on n'ose montrer du doigt, ni dénoncer, ni avouer, ni même imaginer le vrai, le plus grand, le pire coupable de tous : l'automobile.

Je me demande parfois si les écologistes ne sont pas devenus, par leur art de diversion, les nouveaux fous du Roi Fric le Grand.

Et pourtant, c'est bien connu, s'il existe un dossier écologique noir, très noir, c'est bien celui de l'automobile.

Voici, en vrac (1), quelques éléments des ingrédients de l'industrie automobile qui contribuent à nous empoisonner l'existence :

- Selon René Dumont, l'auto tuerait chaque année un million de personnes, directement ou indirectement, par la pollution.
- Pollutions imputables à l'auto : le bruit, le smog, les incendies de pneus, les pluies acides (de 40 à 60 %), l'effet de serre, une menace pour la couche d'ozone dont la réduction augmente les cancers de peau et diminue les récoltes partout dans le monde.
- Le plus important, le gaz carbonique : responsable de 50 % de l'effet de serre, il provient des automobiles et de son industrie.
- Les CFC proviennent en grande partie des climatiseurs d'automobiles.
- L'oxyde nitreux. Au Canada, 64 % de ce gaz provient de la combustion de produits pétroliers pour le transport, dont 80 % par l'automobile.
- Au ralenti, l'auto produit 690 fois plus de monoxyde de carbone par passager que l'autobus.
- L'ozone urbain relié directement à l'auto aurait des effets dévastateurs sur nos poumons et notre système im-

munitaire.

- Le bruit provoque des dommages : hypertension, problèmes cardio-vasculaires, troubles du sommeil, difficultés d'apprentissage.
- Aux États-Unis, dans les parcs zoologiques avalés par le développement urbain, on noterait chez les animaux un taux de cancer plus élevé qu'en région rurale.
- Le calcium utilisé l'hiver endommage nos sous-sols et menace nos sources d'eau potable.
- Au Québec, en 1987, il y a eu 200 000 accidents, soit 600 par jour ou 25 à l'heure. Au cours de ces accidents, 60 000 personnes ont été blessées soit environ 200 par jour. Une véritable guerre.

Je n'insiste pas sur les problèmes psycho-socio-pathologiques qu'on peut observer chez l'automobiliste pour qui l'auto est souvent un moyen d'exprimer sa colère, son agressivité, ses frustrations ou encore un ego qui compense sa faiblesse par l'usage d'une domination que lui confère la puissance de son moteur.

Si l'automobile est un moyen de transport adéquat, pourquoi les automobilistes sont-ils si pressés, si agressifs ? Ou encore le problème de la distance créée par l'auto qui éloigne les gens en les clairséant dans des banlieues où les jeunes, mendiant leur transport, rêvent d'une « qualité de vie » assis dans leur voiture.

Pour ces adolescents, bien plus qu'un symbole sexuel, l'auto représente un moyen de trouver partenaire, moyen de se faire une image de force et de liberté. Pas surprenant qu'ils développent une réelle obsession pour la possession d'une automobile.

Pas surprenant non plus qu'à observer une maison de banlieue, il y a plus de chars devant que d'enfants dedans. D'ailleurs l'organisation même de ces « villes-à-la-campagne » accommode plus l'automobile que les personnes elles-mêmes.

La publicité continue à vociférer que l'auto, c'est la liberté, alors qu'elle oblige à une dépendance physique, psychologique et économique : c'est une drogue et un danger mortel qui coûte de plus en plus cher, autant

pour les familles que pour les espèces vivantes.

Regardons la réalité sans complaisance : les souffrances écologiques provoquées par la consommation et la production de l'automobile et de l'industrie de ses produits connexes sont les plus graves et les plus menaçantes pour la Terre. Pourquoi fermer les yeux devant ce danger ? Parce qu'on a peur de perdre son char ? Comme le fumeur à qui on répète que le tabac constitue un danger a, lui aussi, peur de sacrifier son plaisir de consommer sa drogue.

Je suggère que l'on inscrive sur chaque voiture — comme on le fait sur chaque paquet de cigarettes — l'avertissement suivant : « L'usage de l'automobile réduit l'espérance de vie. »

Ainsi, on sera congruent avec le réel. Le règlement des problèmes écologiques commence avec cette franchise.

(1) Je me réfère à l'excellent dossier noir de l'automobile, « Métal hurlant », publié en octobre 1989 par *Le Monde à bicyclette*.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morrier, Laurent Soumis; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (directeur); Paul des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'information économique : Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information politique : Josée Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page Idées et événements); aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alario (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Chris-

tiane Legault, Lise Major (publicitaires); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); Johanne Brunet (secrétaire). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christianne Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, France Grenier, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743, rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS : 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211, rue du St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

ÉDITORIAL

NON

LISE BISSONNETTE

LETTRES AU DEVOIR

Pour financer le jazz les 355 autres jours

JE NE peux m'empêcher de signaler un paradoxe qui fait douter du lien synergique que l'on observe à Montréal entre les concepts *Festival et Jazz*.

Voyez-vous, alors que des centaines de milliers de personnes franchissent chaque été les tourniquets symboliques du site du Festival, les clubs de jazz de la ville se meurent, sous-fréquentés qu'ils demeurent et par la clientèle estivale et par les artistes de renommée invités chaque été par ce Festival.

L'idée suivante aurait le double avantage d'élargir l'aspect philanthropique du Festival international de jazz (les concerts en plein air en sont une vivante expression), tout en assurant de façon continue l'intérêt des Montréalais pour cette musique.

Il s'agit tout simplement de demander un prix d'entrée de 1 \$ par personne par jour pour donner accès au site extérieur du Festival. Seuls les jeunes enfants seraient exemptés de tels frais d'admission. Ces personnes seraient munies d'un macaron de couleur phosphorescente afin que les agents de sécurité du site puissent facilement les identifier de façon à ne pas interrompre le flot continu d'entrées et de sorties. Parions que ce tarif d'admission (bien minime) serait bien accepté par les amateurs de jazz.

Faites vous-même le calcul : à un million d'entrées (selon les estimations de l'an dernier), cela ferait une jolie cagnotte pour financer la venue d'artistes de jazz durant les 355 autres journées de l'année, en plus d'aider au financement de boîtes de jazz.

Peut-être serait-il plus simple de demander un prix d'entrée de 2 \$ pour toute la durée de l'événement. Quoiqu'il en soit, avec cet ajout de fonds dans son circuit de jazz, Montréal ne serait plus reléguée — question Jazz — au rang de ville provinciale durant les longs mois d'hiver; au contraire, elle saurait s'élever au statut de Mecque de Jazz, au même titre que Chicago ou La Nouvelle-Orléans.

Martin Gauthier
Montréal, 3 juillet 1992

Une honte

MESSIEURS du gouvernement du Québec, démissionnez. Vous êtes incapables de gouverner. La situation actuelle le prouve de A jusqu'à Z. Je ne parlerai ici que du cas des Amérindiens.

Vous laissez 0,1 % de la population décider à votre place. Vous avez laissé bloquer nos routes et notre pont sans vous affirmer. On a brimé le droit de libre circulation pendant des mois et vous avez laissé traîner les choses en longueur jusqu'au dérapage.

On a tué un des nôtres sans problème. Personne n'est encore tenu responsable de ce crime, alors que l'on possède un vidéo qui nous permet d'entendre les Warriors crier : *We got one !*. Par contre, les lanceurs de pierres, eux, ont été vite identifiés et condamnés.

Vous avez laissé un juge signer avec des bandits masqués, sans rien dire. Cette même magistrature vient de diriger un procès où tout ce beau monde a été acquitté. J'ai hâte d'entendre ce que vous allez dire ! Que justice a été rendue, j'imagine ! Quelle farce !

Vous vous êtes laissé ridiculiser par les supposés chefs de ces bandes. Vous les avez laissés installer des guérites sans rien faire. Vous les laissez lancer des pierres encore à l'heure actuelle aux automobilistes, et vous laissez votre police impuissante.

Vous leur distribuez des chèques de bien-être social, ainsi que l'électricité même s'ils ne paient pas leurs comptes. Et, tout cela avec mon argent et celui de mes concitoyens.

Vous nous avez bernés, vous avez laissé des groupuscules nous charrier à cause de votre mollesse !

Qu'est-ce qu'il faut de plus pour que vous passiez la main à quelqu'un d'autre pour gouverner ? Il aurait au moins le mérite de porter un regard neuf sur ce gâchis incroyable !

Si c'est ça gouverner, n'importe lequel d'entre nous peut le faire.

Lise Lalonde
LaSalle, 5 juillet 1992

Les joies du zapping

CONSCIENT du fait que le Québécois s'écrase en moyenne quatre heures par jour devant son téléviseur, le gouvernement fédéral en profite pour le mitrailler directement dans le confort de son salon.

À l'aide d'une petite ritournelle, digne d'une annonce de bière, on lui vend un espace géographique. Face à cette diarrhée publicitaire à odeur d'unité canadienne qui s'abat sur nous, que faire quand l'exaspération prend le dessus ?

Zapper ? Oui mais... Vous allez à la chaîne suivante, en l'occurrence TVA. Au début, vous croyez qu'il s'agit du film *Alien 3*,

mais vous avez tôt fait de vous apercevoir que vous êtes victime d'un autre raid publicitaire, avec Roberta Bondar en vedette.

Un petit zap nerveux à Radio-Québec et vous n'arrivez pas à y croire en voyant un Denys Arcand, ému, discourir sur la beauté des Rocheuses, comme s'il venait de remporter la Palme d'Or à Cannes. Consterné, vous vous demandez si l'auteur du film *Le confort et l'indifférence* n'a pas été victime d'une lobotomie de la part de la GRC...

Petit conseil : dans un tel moment de détresse, n'allez surtout pas à CBC ou à CTV, où le pilonnage est continu. C'est une véritable gastro-entérite médiatique où le mot « Canada » est vu, lu, entendu trois fois à la minute.

Dans ce qui rappelle les « Minutes du patrimoine » de la Société des Postes, la compagnie de viande à chien Dr. Ballard nous offre de revivre l'arrivée du jeune vétérinaire du même nom en Saskatchewan. On s'invente des héros comme on peut...

Mais que faire pour s'en sauver et s'épargner l'attaque fédérale ? C'est simple ! Faites marcher votre doigt jusqu'au canal 35 et revenez en sens inverse. Cela vous permet habituellement de revenir à votre menu original en moins de 30 secondes. Autres solutions : il y a toujours le canal météo, le télérencontre, et le canal téléguide. Ces canaux sont ennuyeux, mais ils ont l'avantage d'avoir une horloge pour vous permettre de revenir sans perdre une seconde.

Triste pub ! C'est ainsi que l'on tue le rêve et la liberté dans ce pays. Alors qu'ailleurs on achète des armes pour faire le travail, au Canada on perfectionne le bombardement télévisé. Et ce n'est qu'un début, il va sans dire. Pour vendre ce pays fade, aussi plat que ses plaines de l'Ouest, on est prêt à tout. Attendez voir... Ou bien, zappez !

Jacques Côté
Québec, 17 juin 1992

Les deux solitudes

DANS VOTRE série piquante sur les « Couples infernaux » et leurs lectures d'été, vous avez, entre autres, interviewé Mordecai Richler. Mais malheureusement, le ou la journaliste en question n'a pas su comprendre un des romans cités par M. Richler.

Il s'agit de *Jazz*, par la grande écrivaine noire américaine Toni Morrison (et non *Morson* comme vous l'avez écrit). Ce lapsus est d'autant plus triste que ce livre était, le jour même, numéro 3 ou 4 dans la liste des best-sellers du *Globe & Mail* et de *The Gazette*.

Ce petit fait nous dit, hélas, beaucoup sur l'ignorance mutuelle de nos sociétés nord-américaine et même québécoise. Pour nous comprendre, il faudrait peut-être commencer par nous lire. Pourquoi pas commencer par un article sur Toni Morrison, apparemment si peu connue au DEVOIR.

Robert K. Martin
Directeur du
Département d'études anglaises,
Université de Montréal
Montréal, 1er juillet 1992



Maurice Tourigny

Escapade du 4 juillet

QUITTER MANHATTAN avant le début des fêtes du 4 juillet; sortir de l'île avant que tous les ponts et tunnels ne soient complètement congestionnés ! C'était là mon leitmotiv, mon idée fixe en ce long week-end de la Fête nationale américaine.

Cette année, je ne subirais pas les assauts des hordes de touristes, les pétards lancés par des morveux malappris, qui éclatent à deux pouces de vous et vous précipitent dans un état proche de l'apoplexie, les embouteillages causés par une ou l'autre des parades prévues pour l'*Independence Day*. Non ! Rien de tout cela pour moi...

Les feux d'artifice à Battery Park, la joute des Mets au Stade Shea, les drapeaux, les chapeaux tricolores, les soldes des grands magasins, « adieu veaux, vaches, cochons, couvée » : je pars pour la campagne.

D'AILLEURS, le président Bush lui-même n'est pas resté à Washington pour le 4 juillet. Il s'est rendu à Faith (sic !), en Caroline du Nord, un bastion conservateur, là où le Ku Klux Klan s'est réuni à deux reprises cette année pour sa fête de la haine et de l'intolérance. Quelle bonne idée, Monsieur le président !

Dans son petit discours, après une partie de base-ball, le président est revenu à la charge : « Il ne faut pas oublier les valeurs qui ont construit l'Amérique. » Lesquelles ? L'exploitation et le racisme ?

Seul pour ces trois jours de congé dans ma petite maison au bord de l'eau... Bravo ! La sainte paix en compagnie de Verdi et de Duras. Tant pis pour le brouillard et le temps gris, je paresse à la campagne et je ne suis même pas certain de répondre au téléphone.

Je profite d'une percée du soleil pour m'asseoir dans le jardin après la visite impromptue de quelques amis venus me dire bonjour. Soudain, un cri me tire de mon livre : ma voisine, qui m'ignore depuis plus d'un an, s'avance, tout sourire, en me disant qu'elle est ravie d'enfin faire ma connaissance. Étonnement total, puis suspicion...

QUE SE PASSE-T-IL ? Ces New-Yorkais snobs qui n'ont jamais daigné m'adresser la parole, tout à coup m'invitent chez eux pour un verre à 4 heures ! Je balbutie maladroitement un prétexte, elle insiste et je finis par dire que j'arrêteraï... peut-être. Oh ! 10 minutes, pas plus... après être allé au village.

À 5 heures, je me crois sauf. De ma véranda, je vois que le cocktail du 4 juillet va bon train chez les voisins. Ouf ! je l'ai échappé belle, me dis-je en route vers ma chambre pour une sieste. À peine ai-je le temps de m'étendre que mon nom résonne au rez-de-chaussée. Voilà le voisin dans mon salon qui me dit qu'ils m'attendent. Je suis coincé, j'y vais !

À mon arrivée, on me présente aux invités, un designer et une paysagiste, à la future bru dont je n'entends ni le nom ni le métier tant l'hôtesse s'agite. Elle se lance dans la chaise à côté de la mienne et me parle de « mon fils le docteur, qui a bien failli être journaliste ». Elle me nomme toutes les écoles qu'a fréquentées son fils : toutes privées, toutes très chères. Ah bon ! Tant mieux pour lui.

Et puis l'hôtesse raconte une anecdote qu'elle trouve succulente. Je vous en fais grâce, mais l'idée de fond était la suivante : une femme portait un tailleur Chanel et des gourmettes et des boutons dorés mais, croyez-le ou non, elle avait un manteau de magasin à rayons ! Et l'hôtesse de conclure : « Elle portait cela avec tellement d'élégance que je l'aurais tuée ! » Ça me semble un peu radical, mais attendons voir...

Plus tard, la maîtresse de maison raconte d'autres anecdotes. Toutes

finissent par son désir d'en éliminer les protagonistes : elle veut tuer ceux qui en savent plus long qu'elle en jardinage, qui se sont opposés aux rénovations de sa maison, qui réussissent des soufflés à tout coup, etc.

Et puis apparaît « son fils le docteur », qui épousera sous peu la réplique de maman et que maman interromp dès qu'il ouvre la bouche. D'un air de chien battu, le fils m'avoue qu'il est psychiatre.



Lettre de New York

Mais le sujet de conversation principal de tout ce beau monde : l'argent. On mentionne le prix de tout. À partir des frais de scolarité de fiston jusqu'à la paire d'espadrilles qu'on a aux pieds. Les rénovations apportées à la maison sont expliquées en détails et le prix de chaque poutre est cité. Quand je complimente l'hôtesse sur un vase de verre, elle s'exclame qu'il n'est pas beau puisqu'il n'a coûté que 35 \$ dans une brocante. Excusez-moi Madame, je le trouve joli ce vase.

MON HÔTE a fait fortune rapidement dans le boum de l'immobilier à New York à la fin des années 70. Ni très vif, ni très loquace, Dieu merci, il s'empêtré dans des histoires d'ordinateurs et de fax que personne ne saisit et dont tous se désintéressent assez vite. Tôt ou tard, il se tait après avoir insisté sur des montants d'argent qui ne semblent pas se rattacher à son récit.

Je m'y attendais et je craignais cet instant. « Laissez-moi vous faire visiter la maison ! » Impossible de m'en sortir. Chaque pièce est plus hideuse que la précédente, meublée et décorée dans un style indéfinissable entre le « contemporain » et le « Family Circle ». La maison semble inhabitée tant rien n'y est personnel.

L'hôtesse s'emballé pour chaque meuble ou bibelot; après le prix de l'objet, elle en énumère les nombreuses qualités. Et bien sûr, plus la statuette est coûteuse, plus elle est appréciée. Arrivée à la salle des fournaises, elle s'écrie : « Avez-vous déjà vu un plancher plus propre ? » Je me suis contenté d'émettre un léger son de la gorge et de sourire fixement.

Mes hôtes exhibent toute la satisfaction qu'ils éprouvent à posséder les choses. Mais ce semblant de sécurité craque lorsqu'il est question de gens plus riches qu'eux, d'objets plus chers donc plus beaux, de voiliers plus longs que le leur, etc. Là, les instincts meurtriers de l'hôtesse reviennent au galop.

Après une courte conversation sur la politique américaine et la guerre d'Irak, mes hôtes deviennent nerveux. Lui fait semblant de ne pas me comprendre, elle se crispe jusqu'à se donner des crampes. Ils avouent qu'ils sont républicains et je leur dis que je m'en doutais bien. Quelques formules de politesse rapide et je sors enfin de ce petit univers puant, me promettant qu'on ne m'y reprendrait plus.

J'oublie trop souvent que ces gens existent; je les croise dans les films ou dans des romans mais je garde ma vie loin de la leur. Je ne m'en porte que mieux.

De retour de l'infect cocktail, j'ouvre la télé : un délire militariste, en direct d'un porte-avions et un spectacle des Productions Disney, avec Céline Dion et George Bush.